

## Henri de Bourbon, roi de Navarre, devient Henri IV.

En Picardie, les actes officiels se rédigent déjà au nom du duc de Mayenne. Amiens acclame "Charles X", le cardinal de Bourbon. Le 5 août 1589, un édit est signé que le parlement - réduit à soixante-dix-huit fidèles ligueurs - enregistre le 7, confirmant l'octroi de la couronne à Charles X.

De son côté, Henri de Navarre publie une déclaration qui stipule que tous les emplois publics vacants seront conférés à des catholiques, dont le gouvernement des places fortes à prendre sur les ligueurs sauf une par bailliage pour un huguenot. La religion réformée est autorisée dans le secret des maisons et en public dans les places octroyées aux huguenots. Conti, les maréchaux Biron et Aumont, les ducs de Longueville, de Luxembourg, de Montbazou (Rohan) ... signent la déclaration.

Le 6 août, Henri et son armée quittent Saint-Cloud pour Poissy. Le Navarrais garde soigneusement prisonnier son oncle et compétiteur "Charles X". Il obtient la reconnaissance de l'Angleterre, de l'Écosse, des Pays-Bas, des princes allemands, de la république de Venise. Mais il peine à entretenir son armée. Il fait mouvement vers Beaumont (sur Oise). Le duc de Longueville gagne son gouvernement de Picardie, accompagné de La Noue et d'une partie des régiments français et suisses. Henri donne les gouvernements de Bourgogne et de Champagne au maréchal d'Aumont.

Saint-Denis étant aux mains des ligueurs, Henri III est inhumé à Compiègne.

Charles X est reconnu par le parlement de Languedoc et celui de Rouen, les villes de Dijon, Grenoble ... mais Pontoise, Meulan, Compiègne, Tours, Saumur, Loudun, Niort, Fontenay, Dieppe, Caen, Coutances, Saint-Lô, Château-Thierry, Flavigny (refuge des parlementaires dijonnais) ont choisi Navarre. La noblesse de Bourgogne, dont Mayenne est gouverneur pour la Ligue, est généralement favorable à Henri cependant beaucoup attendent de voir évoluer la situation.

La Normandie est la nouvelle étape de l'action navarraise : ses ports sont aptes à recevoir les renforts anglais, la solde des troupes est assurée sur des recettes fiscales qui rapportent dans cette province riche où la subsistance peut être prélevée sur une agriculture peu touchée. Paris et la frontière du nord en sont également proches. Après Clermont-en-Beauvaisis, de Méru le 20 août, par Gournay, Gisors, Pont-de-l'Arche et Pont Saint-Pierre, l'armée arrive à Darnétal pour tenter une opération sur Rouen. Caen, où se sont réfugiés les conseillers non ligueurs du parlement de Normandie, ouvre ses portes. Les ressources de la basse Normandie assureront l'entretien de l'armée pendant un mois.

Des bandes se sont formées : les Gauthiers. Ils abandonnent leur travail et courent aux armes. Un capitaine les rassemble dans chaque village. Quelques gentilshommes se joignent à eux. Le duc de Montpensier les réduit rapidement.

Rouen résiste. Le 26 août, Henri fait un saut à Dieppe.

Le 27 août, Mayenne quitte Paris pour rencontrer Alexandre Farnèse en Hainaut. Il prend ensuite la tête de son armée parisienne renforcée de reîtres, de Lorrains et des milices cambrésiennes, avec pour objectif le port de Dieppe où il faut empêcher le débarquement des renforts promis par la reine Élisabeth. Il prend Neufchâtel-en-Braye, Eu et Gamaches. Henri l'attend à Dieppe et à Arques où les combats vont durer du 15 au 27 septembre. Des renforts anglais arrivent à partir du 23. Les renforts français (le duc de Longueville, le maréchal d'Aumont, le comte de Soissons) sont en retard. Henri les rencontre à Gamaches le 1<sup>er</sup> octobre. Le duc de Nevers a résigné son gouvernement de Champagne et se retire chez lui. Le duc d'Épernon se replie dans son gouvernement d'Angoumois où il va lever les troupes et les impôts à son profit.

Mayenne retourne chercher de l'aide auprès des Espagnols et s'attarde à Amiens. Le gouverneur de Senlis, **Montmorency**-Thoré, est chargé de faire sauter les ponts pour retarder sa marche. L'armée de Henri quitte Dieppe en hâte. Le 28 octobre, elle est à Mantes, le 29 à Saint-Cloud et Meudon. Montrouge, Gentilly, Issy et Vaugirard sont occupés. L'attaque commence le 1<sup>er</sup> novembre. Les milices bourgeoises résistent pied à pied. Les Parisiens défendent leurs faubourgs qui cèdent les uns après les autres mais le pont de Sainte-Maxence a été insuffisamment ruiné et Mayenne approche. L'avant-garde est dans Paris dans l'après-midi du jour même, Mayenne le lendemain. Henri a échoué.

Chacun retourne chez soi. Navarre se replie sur la Loire, approche de Vendôme, capitale des domaines paternels toujours rebelle. Il la prend d'assaut le 20 novembre puis, par Montoire et Lavardin, il arrive à Tours où existe un embryon de gouvernement.

La situation est confuse dans bien des endroits. Le maréchal de Saint-Pol est parvenu à occuper Toul et Verdun mais Metz lui résiste. Les ligueurs s'emparent de **La Fère** et incendient Vendeuil. Les protestants sont chassés d'Aulnoy (N. Laon), propriété des comtes de Roucy où est établi un prêche, par les troupes de Balagny, lequel - pour éviter que le puissant château soit à nouveau utilisé - le fait démanteler et mettre hors d'état.

Christophe Plantin meurt à Anvers.

Pierre Canisius (° Nimègue 1521), jésuite néerlandais animateur de la Contre-Réforme en Allemagne, fonde le collège de Fribourg.

Les mercenaires espagnols font subir aux populations du nord de la Savoie d'horribles atrocités. Navarre soutient les Genevois qui réagissent par des coups de main. Une contre-offensive leur permet de prendre Thonon et Évian.

Henri repart en campagne. Le Mans est pris le 2 décembre. Laval ouvre ses portes le 10. Une partie de la noblesse bretonne vient au Navarrais. Un parent proche de Jean *Tiremois*, l'époux défunt de Marie *de Meulan* (citée encore en 1603), aurait facilité l'entrée de Henri à Argentan, contraignant le gouverneur, favorable à la Ligue, à lui remettre les clés de la ville en se plaçant à la tête de la population royaliste (Frondeville - *Les conseillers du Parlement de Normandie*). Argentan, Domfront, Falaise, Bayeux, Lisieux, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Honfleur ... sont au roi.

Henri retire la garde des sceaux au cardinal de Vendôme.

Le 6 janvier 1590, Mayenne reprend Pontoise. Il a convoqué le ban et l'arrière-ban de la noblesse ligueuse pour le 15. Vincennes, Passy ... il reprend une à une les villes gagnées par Navarre. Il assiège Meulan. Henri interrompt sa campagne normande et fait lâcher prise aux ligueurs, poursuit le duc, de Meulan à Théméricourt, puis rejoint Gisors où des renforts anglais l'attendent. Mayenne reprend l'offensive en direction de Chaumont, dévastant au passage Beausséré, Courcelles, Hérouval, Valécourt, Lattainville (le village est brûlé), Chambors, Delincourt et Reilly dans le Vexin.

“L'insécurité est grande, des bandes armées circulent partout”, écrit Montaigne. En plus des exactions des troupes régulières, il faut compter avec les révoltes paysannes qui se développent entre 1590 et 1595, *Gauthiers* en Normandie et dans le Perche, *Bonnets rouges* en Bourgogne, *Croquants* ou *Tard-Avisés* en Limousin, Marche, Périgord ...

Le 29 janvier, René de Mornay, seigneur de Montchevreuil, enseigne de la compagnie des gendarmes du comte de Saint-Pol, épouse Françoise du Croq, dame de Vaudampierre et du Mesnil-Terribus, fille de Charles du Croq et de Charlotte *de Montmorency-Fosseux*. Leur cinquième enfant, Madeleine de Mornay, sera la femme de Louis Faoucq, seigneur de *Moerlan* (?).

Nicolas de Mornay, fils de Charles, seigneur de Labbeville (N. Pontoise), épouse Marie Faouch, fille de Roch, seigneur de *Moerlan*. Le grand-père de René de Mornay, Guillaume, était seigneur de Montchevreuil et de la Chapelle en Vexin, au nord-ouest de Magny (P. Anselme T. VI p. 285 et 289).

La Noue et les hommes du roi viennent assiéger Crépy-en-Valois, aux mains de la Ligue, le 14 février. Très vite, le feu ravage l'église Saint-Thomas. Après l'assaut et la reddition, la ville est pillée. Les habitants de Mons-en-Laonnois se sont déclarés pour la Ligue et ont transformé leur église en forteresse. Ils rançonnent à l'entour ceux qui ne prennent pas le même parti. Le 24 février, le gouverneur royaliste de Crépy attaque par surprise leur forteresse, l'emporte et “les mutins de là-dedans furent bien estrillez comme ils le méritoient”. De grandes violences sont commises par les ligueurs à l'abbaye de Vauclair. Charles d'Humières, ancien ligueur rallié à Navarre l'année précédente, prend Corbie au nom du roi. Il attaque aussi le château de Vic-sur-Aisne, s'en rend maître et passe au fil de l'épée tous les ligueurs qui s'y trouvent.

Les Amiénois restent fidèles à Mayenne. Ils reçoivent le jeune Henri de Lorraine, expulsent ou emprisonnent ceux qui sont suspectés de vouloir livrer la ville à Navarre. Les châteaux de Daours, Picquigny, Boves ... sont mis en état de défense.

Navarre est venu assiéger Dreux. Mayenne reçoit des renforts espagnols menés par Philippe, comte d'Egmont (prince de Gavre, seigneur de *Marcoing*, *Cantaing*, Ligny, gouverneur de l'Artois), et marche vers la ville. Le 12 mars, il s'engage dans la vallée de l'Eure. Henri a levé le siège et s'est replié sur Nonencourt. Le 13, Mayenne se heurte à l'armée royale qu'il croyait en fuite et le 14, entre Foucrainville, Bastigny et Ivry, la bataille commence : “Ralliez-vous à mon panache blanc ! ...” Victoire complète de Henri de Navarre.

Egmont meurt au combat. Urbain *de Laval de Montmorency*, marquis de Bois-Dauphin (+ 1629), dans le camp des ligueurs, est fait prisonnier ... Le baron de Rosny est blessé.

“Antoine de Vassé est pris en fait de guerre et hostilité en son chasteau et maison de Foulletorte où il avait été assiégé par le commandement du roi et de Msgr le prince de Conti” (*Châteaux du Maine* - Philippe Seydoux).

A Issoire, les ligueurs d'Auvergne sont battus. Après des succès au Mans, à Sablé ... Henri vient à Mantes puis à Vernon. Il donne à Salomon de Béthune (frère de Rosny) le gouvernement de Mantes. A Paris, les esprits sont surchauffés. La Sainte-Union a été confirmée. Le légat pontifical Caetani prend la tête d'une grande procession ...

Dans le temps pluvieux d'un printemps maussade, les tentatives de négociation échouent. Henri n'est pas assez fort pour tenter un assaut. Reste un moyen : la famine. Le 1<sup>er</sup> avril, les troupes occupent Corbeil puis

Melun, Bray, Provins et Montereau. Sens résiste mais Lagny, sur la Marne, et Beaumont, sur l'Oise, étendent le dispositif à l'est et au nord.

Le cardinal de Bourbon, "Charles X", meurt à Fontenay-le-Comte le 9 mai.

Du 9 au 11, Henri s'empare des ponts de Saint-Cloud, Poissy, *Meulan*, Saint-Maur et Charenton, fixe son quartier général à Montmartre et répartit ses troupes à Saint-Ouen, La Chapelle, Aubervilliers, Pantin, Le Bourget, Louvres et Gonesse. Des pièces d'artillerie sont placées pour tirer sur la ville.

Nemours, frère de Mayenne, est gouverneur de Paris. Il sait que les réserves de vivres permettront de tenir environ un mois. La défense est assurée par des lansquenets rescapés d'Ivry, des Suisses, la garnison et la milice des quartiers. Le 12 mai, un assaut contre les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis est repoussé. Navarre fait brûler tous les moulins comme il a déjà fait "de tous les autres côtés". Les processions se succèdent dans les rues de la capitale. Le 14 mai, parvient la nouvelle de la mort de Charles X. Elle arrivera à Péronne où se trouve Mayenne quelques jours plus tard. Les restrictions se font cruellement sentir. La haute bourgeoisie, largement constituée de "politiques", commence à s'exprimer face aux extrémistes. Le 15 juin, de son camp d'Aubervilliers, Henri s'adresse "aux manants et habitants de notre ville de Paris" : sans réponse. La ville est bombardée pendant trois jours. Nemours fait recenser les hommes valides de dix-sept à soixante ans.

Armand Jean a cinq ans lorsque, en juin, son père François du Plessis, grand prévôt de l'hôtel du roi, fait banqueroute et meurt. Pour des funérailles convenables, Suzanne - fille de François *de La Porte*, avocat au parlement de Paris - sa veuve (union roturière qui apporta 100 000 livres de dot), est obligée de vendre son collier de chevalier des ordres du roi. Comme beaucoup d'autres nobles en cette période d'inflation et de guerre civile, les Du Plessis se trouvent dans une situation économique et financière précaire. Le prix des terres augmente plus vite que les revenus qu'on peut en tirer aussi les offices, pensions, emplois à l'armée et à la cour restent très recherchés.

Le 25 juin 1590 est signé le contrat qui unit François Riovalem, seigneur de *Meslean*, à Julienne, fille de René de Penancoet (Père Anselme T. V p. 927).

**Jean Antoine de Molon**, second fils de **Claude**, s'est attaché à Charles de Guise, duc de Mayenne, frère du *Balafré*, probablement lors de son retour de Lyon, en son gouvernement de Bourgogne. En route pour Chalon, il l'a suivi dans les terres de Guise en Picardie. Il est en procès avec Jacqueline de Montbel, veuve de l'amiral Gaspard de Coligny, pour sa terre de Pluvy (Ain), procès qui cause sans doute son départ. Jean Antoine est père de **Jacques de Molon** (selon J. Guers).

On peut voir dans l'église Saint-Hilaire de Pesmes, en haut de la nef, sur le côté sud, la chapelle d'Andelot, fondée vers 1560. Deux statues orantes, l'une de Jean d'Andelot, en marbre blanc rehaussé d'or, l'autre de Pierre d'Andelot en marbre gris, attribuées à Claude Lulier, y sont placées.

Le 9 juillet, Henri prend Saint-Denis. Ses forces s'augmentent de contingents recrutés dans les provinces. Nouvel appel aux Parisiens. Nouveau silence. Dans la nuit du 27 juillet, assaut général. Les faubourgs de la rive droite sont tous emportés mais l'effort se brise aux remparts devant une résistance acharnée.

Dans la ville cependant, le pain d'avoine et de son a remplacé le pain de froment et on en arrive à panifier n'importe quoi. La duchesse de Montpensier suggère de broyer les ossements des cimetières ... Un groupe a déjà manifesté pour la paix le 27 juin; il récidive le 8 août mais la manifestation est brisée par la force et les plus bruyants sont pendus. L'archevêque de Lyon, ligueur farouche, et Pierre Gondy, évêque de Paris, font une démarche à la suite de laquelle Navarre accepte, le 20 août, de laisser sortir femmes et enfants et qui veut quitter Paris. Il permet de ravitailler les maisons des princes. La reine d'Angleterre lui reprochera vivement ce qu'elle considère comme une grave erreur.

Mayenne a accumulé les maladresses. Philippe II charge donc Farnèse de prendre lui-même la tête des renforts qu'il envoie aux ligueurs. Le 25 août, les troupes de Farnèse rejoignent celles de Mayenne à Meaux. Navarre quitte Chaillot le 29, regroupe ses hommes dans la plaine de Bondy et s'avance le 31 sur Chelles. Le siège de Paris est encore manqué. Le bilan général des morts du siège est de 45 000 victimes environ.

Henri se retire pour quelques jours à Mantes.

Le pape Sixte Quint, plutôt favorable à l'apaisement, s'est éteint le 27 août.

Le 30, un convoi de vivres venant de Dourdan est arrivé dans la capitale. Le 6 septembre, Farnèse fait mouvement vers la Marne et attaque Lagny qui se rend le 7. Déçue, l'armée de Navarre se défait en peu de temps. Le 17, Mayenne entre dans Paris. Farnèse reprend Saint-Maur et Charenton. Corbeil cèdera le 16 octobre après trois semaines de siège.

En octobre, le baron de Rosny est nommé conseiller d'État. Henri fait un court séjour au château de Cœuvres, entre Compiègne et Soissons, et y rencontre les filles d'Antoine d'Estrées, gouverneur de *La Fère*,

élevées par leur tante dont le mari, Sourdis, est gouverneur de Chartres. Les deux hommes se sont fait enlever par les ligueurs la ville qu'ils gouvernaient.

En novembre, malgré le harcèlement des troupes de Navarre et l'hostilité des paysans, Farnèse se retire par la Picardie et Saint-Quentin redoute un nouveau siège. La ville est favorable à Navarre qui a envoyé deux lettres (8 novembre 1589, 15 mai 1590) et annoncé sa venue. Saint-Quentin fournit à l'armée royale ses compagnies d'arquebusiers et d'arbalétriers. Dans les premiers jours de décembre, Henri fait son entrée dans la ville où il est chaleureusement reçu.

Michel *Marquette* est receveur des consignations et garde du scel de la baillie de Vermandois. Son fils aîné, Antoine, sera procureur du roi à Laon. Parmi ses autres fils, Nicolas sera *élu* de Laon et Michel, commis à la recette des finances à Amiens (Melleville).

Les premiers registres paroissiaux de Vic (sur Seille) datent de 1591. Les minutes notariales parvenues jusqu'à nous remontent à 1541. A Vic, vivent deux frères, Claudon et François de La Tour. La femme de Claudon, Sybille Wirion, mourra en avril 1597 à Vic. François de La Tour est l'époux de Marianne Wirion.

Le 31 décembre 1590 a lieu à Vic le mariage de Jean *de la Tour* "jeune fils" (il n'est pas majeur donc âgé de moins de 25 ans) et de Sybille de Cropsaux (du nom de son tuteur, Cropsal, mais *Melian* est le nom du père de Sybille), veuve de Nicolas *Bizet*, sans doute un peu plus âgée que son nouvel époux. Aucun texte ne livre le nom des parents de Jean qui n'habitent pas Vic. Au contrat de mariage du 31 décembre, l'oncle Claudon signe seul (A.D. Moselle 3 E. 8141 f° 118-119).

Sybille est mère de deux enfants, Catherine (x Jean Gomien d'où François, né en 1614, et Barbe née en 1620) et François. Elle possède une maison, des terres, des vignes et des rentes, marques d'une certaine aisance bourgeoise dans une ville prospère, chef-lieu de bailliage proche des salines.

L'hiver est particulièrement rude.

"Charles X" n'étant plus, Philippe II est décidé à employer ses forces pour faire élire sa fille au trône de France.

Le 3 janvier **1591**, Henri empêche Aumale de lui reprendre Saint-Denis mais, alors que toute la Normandie lui est acquise, Rouen le nargue toujours.

Le 19, des partisans de Navarre déguisés en meuniers tentent de pénétrer dans Paris. L'action échoue lamentablement et les Parisiens la commentent avec verve. La *Journée des farines* fera date dans le calendrier ligueur :

*Ce fut dimanche au matin  
Que ce cocu roi genain  
Nous a voulu, par bravade,  
Surprendre par escalade ...*

Turenne est en ambassade dans les pays protestants. Dans le courant du mois de janvier, il quitte Londres pour la Hollande. Il ira ensuite en Allemagne, visitant le Brandebourg, la Hesse, la Saxe, le Wurtemberg et le Palatinat. La Suisse, la Suède et même le sultan turc seront sollicités. Une forte armée mercenaire se constitue. Il faudra la payer.

Le frère de M<sup>me</sup> de Sourdis est le chef des ligueurs chartrains. Il a enlevé la ville dont son beau-frère était gouverneur. Le chancelier Cheverny (amant de la dame) est lui gouverneur du pays chartrain où il a de grands biens. Navarre mène son armée devant Chartres le 19 février mais la ville résiste.

La collecte des impôts se fait mal et parfois pas du tout alors tous les moyens sont bons pour trouver de l'argent car l'armée coûte cher. Le 8 mars, obligation est faite à tous les nobles de vingt à soixante ans de s'inscrire aux greffes des bailliages et sénéchaussées et d'y déclarer leur résolution de servir Henri à la guerre.

Une garnison de quatre mille Espagnols et Napolitains est installée à Paris. Les prédicateurs multiplient les discours et les processions. On dénonce les "politiques" et on appelle à les massacrer tous.

Le 19 avril, Navarre entre dans Chartres. Le chancelier Cheverny est nommé gouverneur et Sourdis, lieutenant de la place. Navarre prend Auneau, Dourdan et Houdan, retourne à Senlis, revient sur Mantes, fait un saut à Dieppe et retourne en Picardie. Mayenne vient d'occuper Château-Thierry. A Tours, les complots ligueurs sont encouragés par le cardinal de Bourbon mécontent de n'avoir plus la garde des sceaux. En juin, Henri s'en inquiète et déplace le siège de son conseil de Tours à Chartres.

Le 4 juillet à Mantes, Henri remet en vigueur les édits de pacification de Poitiers et de Fleix (1577-1580) car les églises font remarquer qu'on leur applique encore celui de 1588, le plus intolérant. Il appelle les membres

du haut clergé à se réunir pour examiner le bien-fondé des bulles du pape (excommunication renouvelée). Les prélats se réuniront à Mantes puis à Chartres en septembre.

Saint-Quentin est au roi. Les villes de Corbie et Chauny sont prises. Henri engage le siège de Noyon. La place, enlevée après trois semaines, reçoit pour gouverneur, le 19 août, Antoine d'Estrées qui sera bientôt nommé lieutenant général en Île-de-France. Son fils, François Annibal, frère de Gabrielle, devient évêque.

En août, le jeune duc de Guise s'échappe du château de Tours et arrive à Paris.

Navarre se rend dans les Ardennes, à la Cassine, chez le duc de Nevers, puis se porte sur la route de Sedan pour saluer le vicomte de Turenne auquel il a fait épouser Charlotte de La Marck, héritière du duché de Bouillon et des principautés de Sedan et de Raucourt. Le 29 septembre, il est à Vandy, près de Verdun, et passe en revue l'armée fraîchement recrutée en Allemagne. Puis il revient à Noyon.

Claudin, fils de Claudon *de la Tour*, maçon, épouse à Vic Claudine, fille de Richier Thiriet, sergent au bailliage (3 E. 8141 f° 45 - A.D. Moselle).

Le 12 octobre, Françoise Lemonnier est baptisée à Assé le Boisne. Ses marraines sont Anne *de Melland*, fille de M. *de Bernay*, et Louise, demoiselle de La Chauvière (GG. 1 à 16, Fresnay p. 115 col. 1, série 2 E - A.D. Sarthe).

A Paris, la modération des conseillers du parlement dans « l'affaire Magistri », le 10 septembre, a provoqué la colère des Seize qui ont écrit à Philippe II pour lui proposer la couronne de France. Nouvelle affaire en octobre, même modération des conseillers, même exaspération des Seize. Le 6 novembre, un conseil des Dix est élu, éliminant tous les modérés, et le 15 le premier président du parlement et deux conseillers sont pendus au Petit-Châtelet. Mayenne est furieux devant ce coup de force. Il entre dans la capitale le 26 novembre et prend de sévères mesures. Le 4 décembre, quelques comparses sont exécutés dans la salle des Caryatides du Louvre mais les principaux meneurs, les curés, sont intouchables. Le gouverneur de la Bastille et les deux membres les plus compromis des Seize quittent la ville.

Des renforts anglais débarqués depuis la mi-août attendaient d'être employés. Leur reine a payé d'avance deux mois de leur solde aussi Henri a-t-il donné l'ordre d'investir Rouen sans l'attendre. Le siège a commencé le 11 novembre. Henri arrive le 23 avec son armée et rejoint Biron. Le gouverneur de Rouen, fils de Mayenne, est secondé par un habile capitaine, André de Brancas, seigneur de Villars. Les Rouennais sont galvanisés par l'exemple parisien et l'affaire s'éternise. Farnèse se prépare à intervenir en faveur des ligueurs mais il pose ses conditions. Il veut une suite de points fortifiés espacés de dix lieues dont le premier sera La Fère ... et la promesse de faire élire l'infante d'Espagne.

*La Fère* est une des clés de la route conduisant des possessions espagnoles du nord vers Compiègne et Paris. Par surprise, le marquis de Pienne s'était emparé de la forteresse sur ordre de Mayenne. Estrées prisonnier, un nouveau gouverneur, le marquis de Maignelay, fils du marquis de Pienne, a été désigné. Plus tard, Mayenne, soupçonnant Maignelay de vouloir remettre la place à Navarre, a envoyé à La Fère Colas, sénéchal de Montélimar. Ce dernier a fait assassiner le gouverneur sur la place du château à la sortie de la messe. "Dans les conciliabules tenus à Guise et à La Fère, le duc de Parme (Farnèse) ... demande cette dernière ville comme place de retraite, afin d'y mettre à couvert l'artillerie, les munitions et les bagages de l'armée espagnole ... Mayenne ne voulait aliéner aucune place de la Couronne; mais la crainte qu'il eut que Colas, qu'il avait nommé gouverneur, ne s'entendît avec les Espagnols, le fit consentir à la demande de S. M. catholique" (*Histoire de La Fère* - Imp. Lequeux).

Le 15 janvier **1592** est baptisé à Vic Jacob, premier enfant de Jean *de la Tour* et de Sibylle *Melian*. Le parrain est Jean Balthasar, mercier, la marraine la femme de Maître Jacob, chirurgien de Château-Salins (registre paroissial de Vic)

Mayenne ayant accepté les conditions, les troupes espagnoles et ligueuses se mettent en route pour la Normandie. Navarre a laissé le gros de son armée devant Rouen. Il s'avance vers le nord avec six mille cavaliers. Après une échappée jusqu'à Folleville, près de Montdidier, il revient sur Neufchâtel-en-Bray, pousse une reconnaissance à Aumale, le 5 février, et manque de peu d'être fait prisonnier. Blessé, on le ramène à Neufchâtel devant lequel Farnèse et Mayenne arrivent quelques jours plus tard. A Rouen, le 10, une attaque contre les remparts du fort Sainte-Catherine se solde par un échec et, le 26, une sortie de Villars inflige de lourdes pertes aux assiégeants.

Le pape Clément VIII a remplacé Grégoire XIV et renouvelé dès le mois de janvier les condamnations de son prédécesseur : Henri, excommunié, est toujours exclu du droit de succéder. A Paris, le légat en recevra le bref en avril. On commence à se tourner vers le second cardinal de Bourbon ... A la fin du mois de mars, une

promesse de mariage établie entre le comte de Soissons, possible prétendant Bourbon, et Catherine, possible héritière de Navarre puisque son frère Henri n'a pas d'enfant, met Navarre en fureur.

Le 4 avril, Henri s'engage à recevoir une instruction religieuse catholique, démarche depuis longtemps en question.

Charles *de Mollay*, écuyer, seigneur de Texancourt, est lieutenant gouverneur de *Meullent* (Lévrier).

Le 20 avril, les assiégeants ne peuvent empêcher Farnèse et Mayenne d'entrer dans Rouen. Après ce cuisant échec, les nobles prennent congé, l'un après l'autre, avec leurs contingents. Les mercenaires sont épuisés, le camp est levé. Farnèse prend Caudebec, Yvetot, traverse la Seine, regagne Paris par la rive gauche et retourne vers la Flandre par Château-Thierry et la chaîne des points fortifiés. Navarre emporte Épernay et Provins.

Le 26 avril à Vic, Jean *de la Tour* est témoin au mariage de Helledy (belle-sœur de Sibylle *Melian*), fille de Jean Bizet, messenger, avec Léonard Johan, de Marsal (registre paroissial).

Jean *de la Tour* achète pour 500 F de blé à un pâtissier de Moyenvic.

Les Espagnols débarqués à Blavet, près de Lorient, écrasent les troupes de Craon, s'emparent d'Hennebont, font le siège de Lamballe et étendent leur domination sur la Bretagne et le Maine. Les Espagnols attaquent de même en Languedoc et en Guyenne.

Urbain *de Laval de Montmorency* s'empare de Château-Gontier et bat un corps de troupes anglaises près de Mayenne.

“L'église d'Assé (le Boisne) fut pillée et volée par une troupe d'anglois, lesquels seraient venus pour assiéger une maison forte (l'Echenay) dans le bourg et village dudit Assé, lesquels pillèrent et emportèrent tous les meubles de ladite église”.

En Provence et en Dauphiné où Nemours s'est rendu maître de Vienne, la situation n'est pas plus favorable à Henri de Bourbon. Le duc de Savoie enlève Fréjus, prend Draguignan, Aix et Marseille. Il est nommé gouverneur général puis comte héréditaire de Provence par le roi d'Espagne.

Au début du mois de juin à Noyon, Gabrielle d'Estrée épouse Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt, baron de Benais, gouverneur de Chauny, qui acquiert avantageusement la terre de Falvy, sur la Somme, près de Nesles. Gabrielle reçoit la seigneurie d'Assy et le château de Saint-Lambert.

La contestation “Bourbon” est communicative : le maréchal d'Aumont et le duc de Longueville rejoignent Lavardin, le comte du Lude et le marquis d'O. Un *Tiers parti* se forme.

Tous deux en difficulté, Mayenne et Navarre doivent négocier. Présentées au conseil du 16 juin, les exigences de Mayenne sont si excessives qu'elles sont rejetées.

Le duc de Lorraine a envahi et ravagé la Champagne. Turenne, duc de Bouillon, lui inflige une sévère défaite devant Beaumont-en-Argonne.

En Provence, Épernon fait lâcher prise au duc de Savoie devant Antibes. Lesdiguières s'avancera au cœur du duché, jusqu'en Piémont.

Sur l'estuaire de la Seine, Henri fortifie Quilleboeuf qui contrôle le trafic vers l'amont. Il réactive des positions autour de Paris comme Saint-Denis, en reprend d'autres, notamment sur le cours de la Marne. A Gournay, un fort est bâti dans une île. Dreux résiste toujours. Le 4 octobre, Navarre envoie le cardinal de Gondi, évêque de Paris, et Jean de Vivonne intercéder en sa faveur auprès du pape pour donner plus de poids à sa décision du 4 avril dernier.

Le 24, Mayenne arrive à Paris avec des troupes. Les 31 octobre, 4 et 6 novembre, trois assemblées successives ont lieu à l'Hôtel de Ville et la troisième vote l'envoi d'une délégation à l'assiégeant. Les bourgeois restent déterminés mais l'opinion s'éloigne des extrémistes. Le parlement, la haute bourgeoisie et une bonne part de la population modeste désirent la paix. La chambre des Comptes rejoint le parlement. Jean *Lhuillier* est alors prévôt des marchands. Le 18 novembre, un arrêt du parlement de Châlons condamne la future élection d'un roi de France par une assemblée de rebelles et interdit de participer aux états généraux.

Malgré la banqueroute de la monarchie espagnole, le vieux Philippe II prépare sa riposte : exigence de convocation des états dans une ville aisément contrôlable par ses troupes (Reims ou Soissons), corruption des députés, organisation d'une troisième offensive menée par Farnèse quoique celui-ci, blessé à Caudebec, soit

depuis en mauvaise santé. Les Seize sont d'accord mais Mayenne n'entend pas sacrifier ses ambitions personnelles : les états seront convoqués à Paris. Le 20 novembre, l'armée espagnole se met en mouvement. L'avant-garde passe la frontière quand l'état de santé de Farnèse s'aggrave brusquement. Il meurt à Arras douze jours plus tard. Le duc de Féria prend la tête des troupes.

Le 20 décembre, jour fixé pour l'ouverture des états, le nombre des députés parvenus à Paris est si réduit qu'il faut la reporter au 17 puis au 25 janvier **1593**.

“Le mercredi 13 (janvier) ceste ville (Fresnay le Vicomte) faillit à estre prise par escalade des ligueurs une heure devant jour qui faisoit une grande brouée où y avoit des Espagnols”.

De Chartres, Navarre conteste la légalité de la réunion des états. Mayenne quitte les états pour se porter au-devant de Féria, qu'il rencontre à Soissons, et discute pendant deux semaines pour son propre compte. Peu satisfait du résultat obtenu, il passera son humeur sur Noyon qu'il reprendra en avril, péniblement. Pendant ce temps, la composition des assemblées est modifiée et, du 4 au 26 février, on délibère d'un projet de conférence entre les états et le roi de Navarre.

En date du 20 février 1593, sont écrites “des lettres de noblesse pour **Jean de la Huillie** dit **de Mollan**, seigneur de la Tour de Neuville Susaine et de la paroisse de Pontdain (Pont d'Ain), *noble d'origine* mais *sans titre* à cause qu'il est *né en province étrangère* et ses armoiries seront un écu *partie dor et dargent a un lion de gueule et dazur de lun et lautre timbre au dessus dun heaume clos en porfil garni de ses tortils et serviettes bouffantes du blazon des armoiries a un lion issant en chef tenant en sa patte droite une ma... dor avec le mot a un rouleau voulant au dessus en force et en beauté*” (Peincedé, vol. 21 p. 434, *sans cote* - A.D. Côte d'Or). Quels éléments Jean a-t-il fournis pour ce blasonnement ? Des deux termes *La Huillie* et *Mollan*, lequel est le patronyme ? *La Huillie*, est-ce un surnom de terre ? “Né en province étrangère” : de quelle province est-il question ? Le lion du blason rappelle celui du blason d'Amaury au XIII<sup>ème</sup> siècle mais les lions sont nombreux en héraldique. On doit pouvoir rapprocher cette description du blason attribué à **Jean dit de Mollan** de la représentation que l'on trouve dans l'*Armorial général* de J.B. Rietstap (Planche CCXXII - *Molan* - Bresse).

On trouve (est-ce de la même époque ?) parmi les nobles tenant fief et justice dame **Regnet de Molland**, veuve d'Alexandre **Punceton**, écuyer, sieur de La Franchise, qui fait hommage de sa terre de La Franchise (Rentes nobles et dépendances - *sans date* - *sans cote* - Peincedé, vol. 21 p. 814 - A.D. Côte d'Or).

Le 9 mars, Féria entre dans Paris où il commet un certain nombre de maladroites ...  
La *Satire Ménippée* commence-t-elle à circuler ?

Vic-sur-Seille, cité fortifiée, est le centre des organes directeurs de l'évêché de Metz, résidence des évêques et siège du bailliage épiscopal. De 1593 à 1633, le lieutenant général du bailliage est Alphonse de Rambervillers, catholique, poète et collectionneur. A Vic, “Georges, filz de Jean **De la tour** boullengier et Sybille sa femme, fut baptisé le 14 mars. Parrin Jean desboeufs mercier. Marinne Pentecoste femme a Nicolas Le meusnier, tous de Vic”. Le père du bébé, boulanger, est fils de maçon. La mère, fille et sœur de boulangers, se nomme Sibylle **Molian** ou **Melian**. Leur milieu est celui d'artisans aisés. A la naissance de Georges, ils ont déjà un fils, Jacob, né en 1591. D'autres enfants naîtront : Jean (1594), Françoise (1596), François (1598), Marguerite (1599) et Maurice (1600). L'époux de la marraine, Nicolas Le Meusnier, est admodiateur des moulins de Vic (*Georges de La Tour* - Anne Reinbold - Fayard).

Jacques du Plessis, évêque de Luçon, meurt et Navarre a l'obligeance de nommer évêque le curé de la paroisse de Braye (où est situé Richelieu) le 17 mars.

Navarre a retrouvé sa sœur à Saumur le 28 février. Il l'a emmenée à Tours pour lui faire rencontrer le duc de Montpensier qu'il souhaite lui voir épouser. Pour empêcher le projet matrimonial “Soissons”, Henri oblige

Catherine à le suivre à Chartres puis à Compiègne où Gabrielle d'Estrées les rejoint quand Mayenne assiège Noyon. D'avril à juin, à *Meulan* et à Mantes, Catherine chaperonne Gabrielle tandis que le produit des contributions levées en Normandie pour subvenir aux dépenses militaires tombe dans la bourse de la belle Gabrielle.

Henri *de Montmorency-Laval*, un des premiers à reconnaître Henri IV, est nommé connétable en 1593.

Le 29 avril, les députés des états quittent la capitale pour se rendre à Suresnes où Henri les a convoqués. Le 4 mai, une décision de suspendre les armes pendant dix jours, à deux lieues autour de Paris et de Suresnes, est accueillie avec des cris de joie. Le lendemain, plusieurs milliers de personnes partent pour Aubervilliers afin de remercier Notre-Dame des Vertus, vierge miraculeuse qui s'y trouve. Mayenne arrive en hâte à Paris mais pour lui, il est trop tard. Le 16 mai, le roi déclare son intention d'*abjurer la foi réformée*. Le 20, les députés espagnols proposent en vain le nom de l'Infante Isabelle.

Pendant un mois, Henri assiège Dreux qui sert d'entrepôt de vivres aux Parisiens. La ville est enlevée le 8 juillet. Henri se rend à Saint-Denis. Le 23 juillet, l'archevêque de Bourges et les évêques de Nantes, du Mans et d'Évreux délégués par leurs pairs argumentent avec lui durant cinq heures. Le dimanche 25, une proclamation annonce qu'il abjure le protestantisme et rentre dans le giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Marie, fille de Jean *Descamps*, écuyer, et de Sainte *du Molin*, épouse à Wicres en 1593, le petit-neveu de Marie *de Vicq* et de *François van der Meulen* (x 1544), Antoine *de Vicq*, écuyer, bourgeois d'Ypres en 1595, mort avant 1613. De ce mariage naissent Henri (+ s. p.), Jean, Marie-Marguerite, les jumeaux Antoine et Charles, et François. Marie Descamps épousera en secondes noces le bailli de Marchiennes. Le partage de ses biens après sa mort aura lieu à Illies le 20 mars 1632 (D. du P., *op. cit.* T. I p 235).

Jean *des Ruelles* est reçu bourgeois de Lille le 3 août 1593. Son père, Pierre *des Ruelles*, époux de Louyse de Donze, était aussi bourgeois de Lille, marchand drapier, membre de la confrérie de Saint-Sacrement d'Armentières, et son oncle, teinturier de wedde, était échevin d'Armentières. La famille est aisée et bonne catholique.

La trêve a été prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier **1594**. Le capitaine qui tient Fécamp et Lillebonne s'est soumis. Les anciens compagnons huguenots sont bouleversés. Ils tiennent, du 8 novembre au 23 janvier, une assemblée à Mantes. Déçus et amers, ils acceptent la situation mais repoussent le compromis qui leur est proposé.

On envisage d'envoyer dans les provinces des commissaires chargés du régalement de l'impôt. Huit offices d'*intendants* et de *contrôleurs généraux des finances* sont créés en janvier.

Bourges et le Berry, Orléans et l'Orléanais, Pontoise et Meaux se rallient par leurs gouverneurs. A Meaux le 4 janvier, Henri promulgue un édit où il accorde des garanties pour le culte catholique, le maintien des faveurs personnelles attribuées par Mayenne, une amnistie générale et la remise des impôts en souffrance. Le 5, le parlement d'Aix reconnaît Henri comme roi. Les villes ligueuses du sud-ouest puis, en février, les états du Périgord en font autant. La presque totalité du clergé lui est favorable mais le pape n'a pas levé l'excommunication et, si Lyon se rend le 7 février, Reims dont la cathédrale garde l'huile sainte du sacre est encore aux mains de la Ligue. On trouve à l'abbaye de Marmoutier une autre ampoule miraculeuse. L'archevêque de Reims, les évêques de Laon, Langres, Beauvais, Châlons, Noyon sont indisponibles, on les remplace par ceux de Chartres, Nantes, Orléans, Angers et le dimanche 27 février, Henri IV est sacré à Chartres.

A Paris, Mayenne, le légat et un certain nombre d'extrémistes s'obstinent mais le parlement, la haute bourgeoisie et les colonels de quartiers sont pour le roi. Mayenne renvoie le gouverneur, interdit au parlement de siéger, proscrit les bourgeois monarchistes, lève une milice et renforce la garnison espagnole. Le 6 mars, il quitte Paris après avoir fait promettre aux autorités d'obéir à *Cossé-Brissac*, le nouveau gouverneur, et au prévôt des marchands. Les 19 et 21 suivants à l'Arsenal, des réunions secrètes rassemblent le gouverneur, le prévôt, les échevins et quelques autres et, le 22 à l'aube, le gouverneur accueille le roi à la Porte-Neuve, lui fait présent d'une écharpe tandis que le prévôt, entouré des échevins et des compagnies bourgeoises, lui tend les clés de la ville. Aucune effusion de sang. *Te Deum* à la cathédrale. Dîner au Louvre. L'après-midi, départ des troupes étrangères et des ligueurs trop compromis. Brissac, *Lhuillier* et Langlois sillonnent la ville, distribuant des tracs.

Pas d'arrestations, pas de confiscations. Cent dix-huit indésirables vont s'absenter quelque temps.

La Bastille et le château de Vincennes cèdent dans les jours qui suivent. Pontoise ouvre ses portes.

Rosny est un vieil ami de Villars-Brancas, chef de la Ligue en Normandie. Le roi le charge de négocier son ralliement. Rosny arrive à Rouen le 1<sup>er</sup> mars. Étienne *de La Fond*, ancien maître d'hôtel du baron de Rosny, est auprès de Villars ce qui devrait faciliter des négociations qui durent pourtant près d'un mois. Elles aboutissent le 27 mars à la reddition de Rouen, du Havre, de Harfleur, Montivilliers, Pont-Audemer et Verneuil. Villars est fait amiral. Charles de Biron, amiral de France, devient maréchal. En avril, Troyes chasse le prince de Joinville, frère du duc de Guise. Sens, Abbeville et Montreuil se rallient comme Riom, Agen, Villeneuve d'Agen, Marmande,

Périgueux, Rodez et Sarlat.

Les conseillers expatriés à Tours et à Châlons depuis des années pour soutenir Henri remarquent que les ligueurs sont vite amnistiés alors qu'eux-mêmes sont peu récompensés.

Le 14 avril est baptisé à Vic Jean *de La Tour*; le parrain est Wian Forcelle, courrier, la marraine, Barbe, femme de Thiebault Taillet (registres paroissiaux de Vic).

Poirson *Trompette*, saulnier à Chamagne, est présent à Vic en 1594. Les Trompette s'allieront avec les *Gellée*, famille du peintre Claude Lorrain.

Le vicomte de Turenne, maréchal de France depuis 1592, veuf de Charlotte de La Marck, va épouser Élisabeth, fille de Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange, dont il aura deux fils, Frédéric Maurice (Sedan 1605, Pontoise 1652), duc de Bouillon, et Turenne (Sedan 1611-1675).

L'archiduc de Habsbourg, gouverneur des Pays-Bas, a entrepris une nouvelle campagne avec le comte de Mansfeld. Henri IV vient assiéger une deuxième fois Noyon. Ses partisans sont chassés du château de Vic qui est en partie démantelé. Le 25 avril, venant de Landrecies, le comte de Mansfeld investit La Capelle et s'en empare en mai. Charles III, duc de Lorraine allié de Philippe II s'apprête à entrer en Champagne.

Dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 mai, il fait si froid à Fresnay le Vicomte que les vignes, les noyers, le seigle ... sont perdus et gelés.

La période qui s'étend de 1580 à 1850 a été appelée *le petit âge glaciaire*, avec un maximum de froid en 1679-1680. On constate une avancée des glaciers dans les vallées alpines.

Le 25 mai, le roi met le siège devant Laon où Mayenne a son quartier général. Les ligueurs réfugiés là comptent sur l'appui des Espagnols qui tiennent *La Fère* mais les renforts qui traversent les bois de Versigny et de Saint-Gobain sont détruits ou capturés.

Gabrielle d'Estrées est installée à Coucy où elle accouche, le 7 juin, d'un garçon nommé César qui sera duc de Vendôme. Le 12 juin à Cerny-lès-Bucy, un combat s'engage. Henri a placé de l'artillerie sur la butte isolée de Sauvresis (ferme dépendant de Cessières). Les ligueurs doivent battre en retraite mais en marchant au secours de Laon, ils manquent de peu de surprendre le roi au prieuré Saint-Lambert, près de Crépy-en-Laonnois. Henri aime, dit-on, venir y manger des fruits et du fromage frais. Il s'amuse à secouer un prunier quand on vient l'avertir que l'armée espagnole approche : "Parbleu, sire, nous venons de voir passer des gens qui vous préparent bien d'autres prunes un peu plus dures à digérer !".

Antoine II, comte de Gramont, de Guiche et de Louvigny, se trouve au siège de Laon. De son second mariage avec Claude, fille aînée de Louis *de Montmorency*, baron de Bouteville, gouverneur et bailli de Senlis, il a une fille Suzanne Charlotte qui épouse Henri Mitte, marquis de Saint-Chaumont, comte de *Miolans* (P. Anselme T. IV p. 615 D).

Après trois assauts et deux mois de siège, le roi emporte la citadelle de Laon à la fin du mois de juillet.

Dans Amiens toujours à la Ligue, les ouvriers réclament le roi et du travail ! L'affaire tourne à l'émeute. Dans la nuit du 8 au 9 août, Navarre est reconnu comme roi. Le duc d'Aumale, gouverneur de Picardie, est chassé. Henri IV, alors à Saint-Quentin, se rend à Amiens où un *Te Deum* l'accueille à la cathédrale. Biron est fait lieutenant général des armées. Château-Thierry, Beauvais, Noyon se soumettent. Le roi pousse jusqu'à Cambrai qui se soumet également. Toutes les villes picardes sont au roi sauf Soissons et *La Fère*.

Le 23 septembre, on prend note à Fresnay de la sentence donnée par M. l'official du Mans: il n'y aura plus au baptême qu'un parrain et une marraine suivant la décision du concile provincial de Tours.

Le 24 octobre meurt François d'O, surintendant des Finances. Le 25 novembre, un *conseil des Finances* est institué.

Après l'heureuse issue des pourparlers de Rouen, la négociation du ralliement du duc de Guise lui-même est confiée à Rosny. En novembre, le duc cède Reims et la Champagne en échange du gouvernement de la Provence. Charles III de Lorraine fait la paix. Mâcon, Avallon et Auxerre abandonnent Mayenne.

Dans les comptes du ban et de l'arrière-ban du Charolais de l'an 1594 figurent vassaux et contribuables parmi lesquels est cité "noble **Pierre Meslan**, sieur de Chastelot" (Peincedé, vol. 28 p. 761 à 765 - A.D. Côte d'Or).

Gabrielle est installée au château de Picquigny. La sentence d'annulation de son mariage par l'officialité de Noyon est rendue le 24 décembre. Gabrielle devient comtesse de Coucy (qui appartient à Diane d'Angoulême) et César est légitimé par le roi.

Quand le roi revient à Paris, les libelles et les prédications dans lesquels on suspecte sa conversion ne cessent pas. Un ancien élève des jésuites qui tente de le tuer le 27 décembre est pris, condamné et exécuté le 29. Tous les jésuites de tous les collèges de France sont expulsés. Ils ont quinze jours pour partir. Les pères sont détestés de la haute bourgeoisie, du monde de la Justice et de l'Université mais le roi est en position délicate.

Après la mort de son mari, Pierre de *Melun*, prince d'Épinoy, la princesse sollicite la protection du baron de Rosny qui s'emploie à faire restituer à ses cousins les biens dont ils ont été spoliés. Le baron n'a pas oublié le pays de ses aïeux et se montre systématiquement partisan d'intervenir militairement aux Pays-Bas.

Mayenne s'appuie en Bourgogne sur les forces espagnoles de Franche-Comté. Aumale est toujours en Picardie. Nemours a appelé les Savoyards en Lyonnais. En Provence, Épernon est passé à l'opposition. Joyeuse résiste à *Montmorency*, connétable du Languedoc (la connétablie, attribuée en 1594 au fils du dernier connétable gouverneur du Languedoc, le duc de Montmorency, n'était pas pourvue depuis 1567). De Bretagne, Mercœur menace le Maine et l'Anjou. Enfin, le comte de Fuentes s'avance en Picardie. La fin de l'année est sombre.

La seigneurie de Beaurevoir dont Charles de Bourbon-Vendôme était le seigneur en 1539, est allée à Jeanne d'Albret puis à Henri IV qui vend Beaurevoir en 1594.

A Chantilly naît Henri *de Montmorency*. Le roi est son parrain.

De 1592 à 1595, **Joachim Dumoulin** est pasteur du Vermandois et réside au Catelet (près de Gouy).

Un édit assure le fonctionnement des lignes de voyageurs partant de Paris vers Amiens, Rouen et Orléans avec un tarif fixe. Mais les transports sur route sont longs, fatigants et coûteux. On pense aux rivières : des travaux sont entrepris sur la Seine, l'Aisne et la Vesle, la Vienne et le Clain.

Le 9 janvier **1595**, un édit crée la charge de généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. Cette création ne vise-t-elle pas à faire entrer de l'argent dans les caisses royales ? Depuis les ordonnances de Villers-Cotterêts d'août 1539 (ord. de Blois, mai 1576, et autres) les registres paroissiaux enregistrant baptêmes, mariages et sépultures se mettent progressivement en place. La mesure, étendue aux enregistrements d'actes notariés et judiciaires, laissait espérer la découverte d'un plus grand nombre de personnages. L'épouse de Jean *Touzelles*, Françoise *Meslant* (! Paris 1548), n'est certainement pas seule à porter ce patronyme. Sa famille a vécu les événements parisiens entrevus. La veuve de Jean *Tiremois*, avocat au bailliage de Rouen, Marie *de Meulan* (! 1585), a des neveux sans doute ou des cousins - acteurs (! 1589) ou spectateurs attentifs du déroulement des affrontements - qui portent aussi le nom. Où trouver des documents qui témoigneraient de leur existence ?

Le 17 janvier, Henri IV déclare la guerre à Philippe II. Ainsi la guerre civile se transforme en guerre étrangère et les ligueurs vont apparaître comme des traîtres. Nevers et Villars sont chargés du front septentrional. En face d'eux, le gouverneur d'Artois rassemble l'armée espagnole, s'appuyant sur les efforts efficaces du sieur de Rosne qui envoie un convoi de vivres et de munitions vers *La Fère*. De "grandes pilleries se font sur son passage" et l'expédition est renouvelée.

Au mois de février, **Gilles Melan**, *meunier* du moulin de Joyre, présente une requête à Bovignes (Bouvignes / Meuse, près Dinant, ou Bouvines / Marcq, près Lille ?). Il a fui la "furie intolérable des gens de guerre". "Les soldats indignes" ont "rompu et brûlé" ses biens. Il a une femme et cinq enfants. Seuls, deux pauvres ménages sont, avec eux, revenus au dit Joyre. Comment travailler "craignant la continuation de ce mauvais temps (B. 18 294 - A.D. Nord). Gilles Melan a-t-il pour autant été tenu quitte de ses redevances par ces messieurs de la chambre des Comptes ?

Le 15 février, un détachement de ligueurs de la garnison de Soissons fait une sortie, s'avance dans la forêt de Retz et rencontre dans la plaine de Villers-Cotterêts les troupes royales sous les ordres de lieutenants de la compagnie de Rosny.

Le baron de Rosny est nommé membre du conseil de direction des Affaires et Finances en mai.

Le duc de Mayenne fait pénétrer des contingents ennemis de Franche-Comté en Bourgogne. Envoyé contre

lui, Biron obtient une série de succès à Beaune, Nuits, Auxonne, Autun et Dijon mais le château de Dijon, hors la ville, résiste et une armée espagnole de secours se met en marche. Le roi a laissé Paris au prince de Conti et, le 30 mai, il est à Troyes. Le 4 juin, il entre dans Dijon. Il faut forcer le château avant que Mayenne et les Espagnols aient franchi la Saône, frontière entre l'empire et le royaume. Le connétable de Castille est venu d'Italie pour reconquérir la Comté sur l'armée du duc de Lorraine qui se bat maintenant pour Henri IV. Mayenne rejoint le connétable et leurs troupes passent la Saône à la hauteur de Gray. Le 5 au petit matin, par Lux, Henri atteint le château de Fontaine-Française et, dans l'après-midi, s'approche de la Vingeanne que l'ennemi s'emploie à traverser près de Saint-Seine. Par un hardi coup de bluff, Henri fait repasser la Saône aux attaquants. Le château de Dijon capitule puis celui de Talant. Mayenne se retire à Chalon-sur-Saône.

Philippe II a demandé à Fuentes une grande offensive sur les pays du nord. Quatorze mille Espagnols ravagent la région, assiègent le Catelet pendant cinq semaines et l'enlèvent, de même que la Capelle en juin et Doullens en juillet. Ils assiègent Cambrai en août. Pendant ce temps, l'armée royale a passé la Saône et mis à sac la Comté au grand mécontentement de ses alliés suisses car la Comté est sous la protection des Bernois. A leur requête, le roi rappelle ses soldats et s'en va faire une entrée triomphale à Lyon.

Le 17 septembre, le pape a absous Henri. La place de Cambrai est prête à tomber. Les renforts attendus des ducs de Bouillon et de Nevers n'arrivent pas car il faudrait lever des troupes et l'argent manque. Le gouverneur de Cambrai est détesté des habitants aussi, le 3 octobre, les Cambrésiens ouvrent leurs portes aux Espagnols. Le Cambrésis, français depuis 1581, retombe sous la domination espagnole et y restera jusqu'en 1677.

La peste accompagne la guerre. "Il y aurait eu 470 morts en deux jours à Amiens seulement". Les gens de **La Fère** sont décimés ... Une trêve avec Mayenne, décidée en septembre, aboutira en novembre à un traité signé au château de Folembray. Mayenne obtiendra amnistie entière et, pour six ans, trois places de sûreté (Chalon, Seurre et Soissons). Il rendra son gouvernement de Bourgogne.

"Le mareschal de Biron et le sieur Saint-Luc ... estoient tous deux d'avis qu'on assiégeast **La Fère**, place de grande importance et renforcée de telle sorte de marescages qui l'environnent que par deux endroits seulement on peut aller de la campagne à la ville", écrit le roi. Avec ses troupes renforcées d'Anglais, d'Écossais et de Hollandais, il investit **La Fère**. De Chauny le 6 novembre, le roi écrit encore qu'il va "bloquer La Fère avec plus de sept mille hommes, sans compter les Suisses, qui ne sont pas encore arrivés". Le 16, il écrit à nouveau, de Travecy, au connétable pour lui apprendre qu'il s'est réconcilié avec Mayenne. Le 22, il adresse, du camp de La Fère, une circulaire aux évêques pour les informer des lettres d'absolution envoyées par le pape.

"La traversée de l'Oise près de **La Fère** ... offre d'extrêmes difficultés ... L'eau imprègne la terre, se divise en bras multiples, stagne en marais incertains. Les lignes d'arbres cachent les versants, toujours éloignés, de la rive opposée. Tout un monde d'oiseaux niche dans les roseaux; on circule en barque ou dans la boue; presque toute l'année une brume tenace dissimule les fossés, les rigoles, les fondrières. L'homme s'épuise à endiguer, canaliser, redresser, drainer ce sol meuble et trompeur" (R. Fossier - *La terre et les hommes en Picardie* ).

Le roi entoure la ville de fortins et de soldats. Il fait construire à grands frais une digue d'une demi-lieue environ, du bord de l'Oise près de **Beautor** au pied du coteau d'Andelain, et ce malgré Rosny qui ne comprend pas à quoi pourront aboutir "tous ces remuements ou nivellements de terre, toujours fautives". Chargé de la gestion du budget, Rosny doit utiliser toutes les ressources de son imagination pour assurer le succès, en dépit de la mauvaise volonté des cours souveraines. La construction, rompue plusieurs fois pendant le rigoureux hiver par des pluies abondantes, des crues répétées et les attaques des assiégés, ne rend pas les services attendus. Le blocus dure sept mois. Gabrielle est installée au château de Folembray et Henri passe l'hiver auprès d'elle tout en surveillant les travaux. Sa correspondance est expédiée de Servais, Amigny-Rouy ou Saint-Cenys. De Folembray, il écrit au pape, à Élisabeth d'Angleterre ou au sultan, son allié contre l'Espagne.

Le mot *roture* désignait au début de la féodalité la redevance due au seigneur pour une terre attribuée, à défricher, non noble. Par extension, roture s'applique à l'absence de noblesse. Sont *roturiers* les gens du petit peuple, les paysans, les officiers, les bourgeois. La *taille*, impôt levé par les seigneurs chevaliers au Moyen Âge est devenue impôt royal en 1439 sous le règne de Charles VII. La noblesse - qui paie son dû en combattant, « l'impôt du sang » - et le clergé - qui s'acquitte par la prière et la charité - en sont exemptés. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, des officiers du roi et des « privilégiés aisés » rattachés à l'une des Maisons du Roi, de la Reine ou des Princes du Sang ... Fauconnerie, Vénérie, Monnaie ... se font rayer des rôles. Les officiers des tailles, les maîtres de Postes ... ne cotisent pas.

Les *élus* sont amenés à voyager, notamment pour établir l'assiette des impôts, affermer certaines taxes ... En 1460, le roi souhaitant une meilleure répartition de la taille indiqua dans une ordonnance: « Nous voulons que les généraux de nos finances aillent et envoient souvent dans les élections de leur charge pour être mieux informés de la faculté et puissance du peuple de chaque pays » (J. Verdon - *Voyager au Moyen Âge*, p. 251).

**Louis Demeullan** reçoit, pour l'élection de Péronne, une charge d'élu. La copie des lettres de provision de cet office, octroyées par Henri IV à Loys de Meullan "aux gaiges de six vingtz escuz (120 écus - 360 livres), taxations, exemptions, droictz, fruitz, proffictz,

revenuz et esmollumens aud.office appartenans”, est datée du 18 novembre 1595, la réception de **Loys de Meullan** à l’office “d’esleu”, du 20 du même mois. Cet office appartenait auparavant à M<sup>e</sup> Jehan de Neufville, “dernier paisible possesseur d’icelluy, vacant à présent par son trespas” (Z 1 A 135 f° 360 verso - Z 1 A 532 - A.N. - Provisions d’offices, cour des Aides de Paris).

A quel prix Louis Demeullan a-t-il acheté son office ? Comment a-t-il prouvé sa compétence ?

En pays d’élection dit « de taille personnelle », l’*élu* chargé de l’estimation empirique de la capacité à contribuer ne s’appuie sur aucun document officiel (cf. une déclaration de revenus). *Lui-même exempt de taille*, il effectue, une fois par an, à cheval, la tournée de l’élection dont il a la charge et prend le pouls économique des paroisses qui la composent. Se basant sur les assiettes précédentes, ses services élaborent pour le bureau des finances sis au chef-lieu de la généralité un document qui fait état des bonnes ou mauvaises récoltes, de la bonne ou mauvaise marche du commerce et de l’artisanat, après quoi l’*élu* dresse la liste des augmentations ou diminutions globales de l’impôt pour certaines paroisses, du *statu quo* pour les autres. Sa tâche principale est de répartir entre les paroisses de son élection le montant de la taille fixé par le bureau des finances. Chaque année, il visite le plus grand nombre possible de paroisses pour s’informer de la situation économique de chacune, vérifier le nombre de feux et contrôler la légitimité des exemptions. A l’automne, les *collecteurs* commencent le ramassage de la taille qui dure au moins une année. Laissée à l’appréciation du collecteur, la taille n’est pas calculée par tranches de revenus regroupant chacune une même catégorie de contribuables si bien que, à l’intérieur de chaque groupe, il y a des différences parfois sensibles dans le montant de l’imposition. Ce qui importe pour le collecteur c’est de trouver, au terme de l’année où il est en charge, la somme globale que le receveur réclame. Responsables sur leurs deniers des sommes dues au Trésor royal, ces agents pris chaque année et à tour de rôle sur la liste des habitants de la paroisse, remettent le produit de la collecte aux *receveurs* des tailles. L’argent est alors acheminé au bureau des finances sous bonne escorte (*Bordager* n° 76, p. 72).

*Le prix des offices et charges d’État est encore raisonnable* en cette fin de siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l’*élu* est “presque toujours” noble et gradué en droit. A la fois administrateur et juge, il a à connaître des litiges mineurs nés de son administration et à les trancher en dernier ressort.

Onze généralités-intendances étaient créées en 1542 dont celles d’Amiens, Caen, Paris et Rouen. Celle de Soissons est de 1595. Des archives de la chambre des Comptes (incendiées en 1737) et de celles de la cour des Aides (incendiées en 1776) ne subsistent que des épaves. De plus, les grands fonds médiévaux s’interrompent dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et les fonds des nouvelles institutions qui se mettent en place (secrétariats d’État, surintendance puis contrôle général des Finances) ne commencent que dans le courant du siècle suivant.

Ignorance, absence, liberté des mœurs, l’Église de France est en décadence. La moitié des archevêchés et un tiers des évêchés sont vacants, la situation est pire encore pour les abbayes. L’Église réformée - qui tient une assemblée générale à Saumur - est instruite et bien structurée. A l’assemblée du clergé de la même année, l’évêque du Mans Claude d’Angennes réclame l’application du concile de Trente que le roi n’accepte pas.

Michel Eyquem n’a pas cessé d’enrichir ses *Essais* jusqu’à sa mort en 1592. L’édition complète paraît en 1595 par les soins de M<sup>elle</sup> de Gournay. Né au château de Montaigne, conseiller à la cour des Aides de Périgueux puis au parlement de Bordeaux, il a ajouté à son nom de famille le nom de sa propriété et n’a bientôt plus conservé que ce dernier comme les nobles en ont pris l’habitude depuis longtemps. “C’est un vilain usage et de très mauvaise conséquence”, écrit-il (*Essais* I - XLVI) mais il signe pourtant *Montaigne* !

“Maître d’hôtel de Louise de Vaudémont, épouse de Henri III, **Louis de Moulins-Rochefort** obtient en 1595 l’autorisation de fermer sa maison seigneuriale (Villemouët à Chailles) de fossés, pont-levis, tours, tourelles, portes, barbicanes, boulevards et autres fortifications” (Ph. Seydoux - *Châteaux du Blésois*, p. 24).

Après la mort de Demenge Henry, vivant salpêtrier, beau-père de Sibylle **Melian**, des actes de partages sont signés le 12 janvier **1596** (3 E 8142 f° 171 - A.D. Moselle).

Le maréchal de Saint-Paul qui occupa pour la Ligue Mézières, Toul et Verdun, se réconcilie avec le roi. Les états provinciaux de Languedoc et le parlement de Toulouse reviennent à l’obéissance. Le 17 février, Marseille se libère. La Provence se soumet.

Un édit de février supprime les huit offices d’intendants et contrôleurs généraux des Finances créés en janvier 1594 et rétablit la charge de contrôleur général supprimée depuis 1573. On rétablit un office d’intendant des Finances en faveur d’un protégé de Gabrielle d’Estrées qui succèdera au premier contrôleur général en 1599.

A la fin du mois de mars se répand le bruit de l'arrivée prochaine des Espagnols ...

Le 10 avril à Vic, Isabelle, femme de Jean *de la Tour*, boulanger, est la marraine de Claude Jean, fils de Guillaume Jean, "menestrier tisserand". Jean de la Tour serait donc veuf de Sibylle *Melian* et remarié ? Le 19 avril, Françoise, sœur de Jacob, Georges et Jean de la Tour, premier enfant du second mariage, est baptisée.

Le roi cherche de l'argent. Il n'a plus le moyen de faire subsister son armée en Picardie, "province presque ruinée par les guerres dont elle était le théâtre depuis si longtemps.

En ce temps-là, le duc d'Aumale ... ayant levé ... telles canailles qu'il conduisait en personne, cherchant les Huguenots, court bonne part du pays de Picardie, vole, tue, pille et saccage gentilshommes et roturiers, prestres, moynes, laboureurs et marchands, tant catholiques qu'aultres, ne trouvant rien trop chaud ne trop pesant dans les églises et monastères et fait autant et plus de mal aux ecclésiastiques que n'avaient oncques peü faire les clavelets Huguenots dans les précédents troubles" (*Histoire de La Fère* - Imp. Lequeux).

Le 15 avril, le roi confie à Rosny : "Je n'ai pas un bon cheval à monter ni un harnais complet; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpointes troués au coude, ma marmite est souvent renversée, je suis obligé de disner et souper chez les uns et chez les aultres".

Les Espagnols, sous les ordres du cardinal Albert d'Autriche successeur de son frère défunt l'archiduc Ernest, continuent leurs succès dans le Nord. La guerre s'éternise, incertaine. Après Cambrai, le cardinal d'Autriche porte son effort sur Calais qui régit le trafic entre l'Angleterre et la France. L'enjeu est important. Henri quitte le siège de *La Fère* mais il arrive trop tard. La ville est prise le 17 avril. Le château résiste encore. De Boulogne, le roi tente de sauver la place par la mer. Il échoue : le château est pris la semaine suivante.

Rosny pourvoit aux munitions mais il faut payer l'infanterie et les Suisses, le 3 mai prochain, et pour cela prier les banquiers italiens de Paris, Zamet ou Gondi, d'avancer encore de l'argent.

La digue de *La Fère* est enfin achevée. L'eau de l'Oise submerge la ville de trois pieds tout au plus néanmoins tout pourrit dans les magasins. Les habitants sont si incommodés qu'ils sont contraints de capituler, le 16 mai. Le 22, tout est réglé. La ville est remise au frère de Gabrielle, Annibal d'Estrées.

Henri IV se réjouit : "L'effect en est très bon car il est certain que cette place estoit au milieu de la Picardie, limitrophe de l'Isle de France et de la Champagne, qu'elle les tenoit toutes subjectes et les chemins sans auculne seüreté et par sa réduction le dedans du royaume demeure maintenant net et tranquille". Un bailliage dépendant de celui de Laon sera créé à *La Fère*, étendu sur la ville, ses faubourgs et seize villages voisins.

Après Saumur, c'est à Loudun que s'est tenue l'assemblée générale des réformés. En mai, une députation s'est présentée au roi près de La Fère. Elle a repris sur un ton aigre le vœu de liberté du culte public en tout lieu. Impatient, le roi a immédiatement donné à l'assemblée l'ordre de se dissoudre. En apprenant la nouvelle, Bouillon et La Trémoille ont aussitôt quitté le camp.

Laurent *Alleman* est syndic de l'Église réformée du Dauphiné. Il reconnaîtra tenir en fief son château d'Allières le 21 octobre 1606 et testera en son château le 8 février 1623, nommant ses cinq filles survivantes, désignant pour son héritière universelle Bonne, sa femme, lui substituant son petit-fils Laurent de Périssol, "à charge de prendre les nom et armes des *Alleman*". Il fera un codicille le 1<sup>er</sup> janvier 1627 et décèdera en octobre 1628. Le 1<sup>er</sup> août 1629, Bonne Prunier donnera l'héritage de son grand-père à Laurent de Périssol.

Élisabeth d'Angleterre et Maurice de Nassau ont promis une aide. Au mois de juin, les flottes anglaise et hollandaise anéantissent la flotte espagnole en rade de Cadix et s'emparent du port : dix-huit vaisseaux venus d'Amérique chargés d'or tombent entre leurs mains !

A la fin du mois de juillet, Rosny entre au conseil des Finances qui vient d'être réorganisé. Il faut trouver des ressources, encore et toujours. Le roi décide de convoquer une assemblée de notables, appelée le 25 juillet, pour l'aider dans cette tâche. La procédure est moins contraignante qu'une réunion des états généraux. Henri écrit de Monceaux : "Toutes les lettres que je reçois d'Amiens ne chantent que de misère et de pauvreté, faute d'argent, mais il se faut évertuer". Rosny trouve de l'argent et le fait parvenir au roi sans en informer le conseil. En septembre, Biron se rend maître d'un important butin par une offensive en Artois espagnol tandis que Rosny effectue une mission d'inspection et de collecte dans les généralités d'Orléans et de Tours.

A Vic, le 6 novembre, on procède au règlement de la succession *Melian* (3 E 8142 f° 182

- A.D. Moselle) puis, le 26 novembre, à celui de la succession **Bizet**, premier mari de Sibylle Melian (*id.* f° 186). Jean **de la Tour** achète pour 750 F de blé à Diederix Diedreman, officier au comté de Salm (*id.* f° 154)

D'octobre à février, le roi est à Rouen avec la cour. L'assemblée des notables s'est ouverte le 4 novembre. L'impôt direct est la taille augmentée de diverses crues et du *taillon* institué par Henri II pour les besoins de l'armée. En décembre, Henri IV fait remise à ses sujets de tous les arriérés des tailles car la situation est devenue intenable pour beaucoup de paysans.

Pressée par la nécessité, l'assemblée des notables vote la création d'un impôt dit *de la pancarte* (un sou par livre soit 5 %) sur les marchandises vendues et la *suspension pour un an du paiement des gages des officiers du roi* (**Loys de Meullan** doit perdre ses 360 livres). Le nouvel impôt n'est consenti que pour trois ans.

L'assemblée demande aussi le retour à l'ancien usage de l'élection des évêques par le peuple mais depuis le concordat de Bologne (1516), le roi nomme les évêques et les abbés que le pape institue canoniquement ensuite et Henri ne saurait renoncer à ce privilège.

Le 26 janvier **1597**, le roi accepte les propositions de l'assemblée bien que le conseil proteste. La levée d'un nouvel impôt va susciter des oppositions. Les parlements de Toulouse, Rouen et Paris font des remontrances.

Une opération est prévue sur Arras et dans ce but les villes proches ont reçu de l'artillerie, des munitions et des vivres. Les Amiénois ont refusé de recevoir une garnison : soucieux de leurs libertés, ils entendent se garder seuls, mais ils renâclent à réparer les remparts de leurs deniers. Le 11 mars, des Espagnols déguisés en paysans venus vendre des noix entrent dans la place et prennent la ville par surprise.

A Paris, Henri est informé la nuit suivante. Le 12, il est en route, fort mécontent.

Les garnisons de Beauvais, de Montdidier et surtout de Corbie et de Picquigny sont renforcées. Les postes de cavalerie stationnés à Corbie et à Picquigny battent la campagne. En attendant que l'armée se forme, le roi soigne une crise de gravelle à Abbeville et exhorte les Abbeillois à être plus sages que leurs voisins puis il revient à Beauvais. A l'Arsenal de Paris, il faut fondre des canons, fabriquer des munitions supplémentaires alors que l'artillerie mise dans Amiens profite aux Espagnols. L'argent manque. Des offices sont créés et mis en vente malgré les cris du parlement. Le 13 avril à Paris, Henri s'adresse aux conseillers : "Je vous viens demander l'aumône pour ceux que j'ai laissés sur la frontière ... qui servent nuit et jour et emploient leur vie pour vous tenir en repos ... J'ai été sur la frontière ... j'ai encouragé ceux du plat pays, j'ai fait fortifier leurs clochers ...". Le parlement reste sourd. Le conseil des Finances répond non aux demandes du roi.

Le 8 mai est érigée la première chambre de Justice établie sous Henri IV.

Les chambres des Comptes sont chargées de déceler et de punir les infractions commises par les officiers de finances dans l'exercice de leurs charges. On leur substitue des chambres de Justice ou chambres royales, juridictions extraordinaires composées de membres des cours souveraines et de maîtres des requêtes. Rosny n'y voit qu'un expédient propre à fournir les ressources nécessaires pour le siège d'Amiens. Vingt-sept personnes choisies se voient confier en dernier ressort la connaissance des abus commis au fait des finances. Elles sont autorisées à se transporter dans les provinces ou à y subdéléguer des juges pour instruire les affaires et consulter les archives des chambres des Comptes. Toutes les juridictions ordinaires - parlements, sénéchaux, baillis et prévôts - sont dessaisies des procès en cours relatifs aux malversations financières.

L'édit de juin supprime la chambre royale et amnistie toutes les fautes attribuées au "désordre universel" récent, exceptés l'erreur de calcul, l'omission de recette, le double et le faux emploi. La connaissance de ces délits reste attribuée aux chambres des Comptes et autres juges ordinaires. Pour obtenir cette clémence, les officiers de finances ont proposé au roi une substantielle "contribution par forme de prest à jamais rendre" (B. Barbiche - *Sully*).

Depuis avril, Biron assiège Amiens avec de maigres moyens. Le roi le rejoint le 8 juin avec de l'artillerie et des renforts. Mayenne et d'autres ligueurs l'accompagnent mais on remarque l'absence du comte de Soissons et celle des huguenots La Trémoille et Bouillon. Des complots germent à Reims, Poitiers, Rouen. Bouillon guerroye en Auvergne. La Trémoille tient le Poitou avec des troupes levées pour le siège. Des conjurés menacent de se saisir de Tours. Une assemblée protestante se tient à Châtellerault et le danger de sécession huguenote est grand. "C'était une chose indigne de voir les réformés à Châtellerault quand il fallait être à Amiens", reconnaîtra d'Aubigné.

Le 8 juillet, au camp devant Amiens, les terres champenoises achetées par Gabrielle à la duchesse de Guise sont érigées en duché-pairie de Beaufort ... Georges de Villars-Branças épouse la sœur de Gabrielle, Julienne

Hippolyte d'Estrées. La charge du grand maître de l'Artillerie, tué au siège d'Amiens le 8 septembre, ira à Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres.

Le 28 août, à l'inhumation du curé doyen de Fresnay le Vicomte, M<sup>c</sup> Pierre **Le Boucher** est dit curé de Saint-Ouen (le Mimbré), ce qu'il était déjà en janvier 1578.

Le 24 septembre 1597, Jean **de la Tour** vend un champ à Didier Xaubourel, boucher, avec le consentement de Colas **Luyllier**, parent de Sibylle **Melian** (3 E 8142 f° 74 et 88 - A.D. Moselle). La mère de Sibylle, Marguerite **Trompette**, est toujours présente à Vic. Quels rapports entretient-elle avec la famille des Gellée de Chamagne ?

L'armée espagnole a reçu des renforts. Par deux fois le cardinal Albert a attaqué et a été repoussé ... Amiens capitule enfin, le 19, et le roi fait son entrée le 25 septembre après plus de six mois de siège. L'édit du 18 novembre, vu "la mauvaise garde des portes et clefs de la ville", supprime le gouvernement municipal. Toute initiative militaire ou financière est enlevée. Mais Abbeville, "la première de la province qui s'est soumise", qui accepta des troupes, donna 12 000 livres pour aider à la reprise d'Amiens, fit des expéditions vers Doullens et Hesdin, n'est pas mieux traitée. Henri saisit tous les prétextes pour diminuer la puissance des villes et installer son pouvoir à la frontière. Il faut tenir en bride les communes où se sont développées des idées d'indépendance et aussi tirer d'elles l'argent nécessaire à un gouvernement centralisé. Après une tentative sur Doullens et une autre sur Arras, le roi laisse l'armée au connétable et rentre à Paris.

Isaac, seigneur de Saint-Simon, d'Arten, châtelain de Falvy (/ Somme) et autre lieux, puis vicomte de Vaux-lès-Meullent et de Vauguillard, a participé au siège d'Amiens.

Urbain **de Laval-Montmorency** reçoit le bâton de maréchal de France. Ambassadeur à Vienne en 1601, il sera gouverneur de l'Anjou en 1609.

Du fait de la guerre, la situation des métiers est catastrophique. Beaucoup d'ouvriers sont au chômage dans l'industrie textile. Seuls les métiers de Rouen fabriquent encore des draps fins de laine. Le roi a remarqué un négociant qui a sur ce sujet bien des idées. Il en a fait son tailleur et valet de chambre. C'est un huguenot dauphinois, Barthélemy de Laffemas dit **Beausemlant**, qui, au moment de l'assemblée des notables à Rouen, lui a remis un mémoire intitulé *Règlement général pour dresser les manufactures de ce royaume*.

Sur une idée de Laffemas, l'édit de 1597 étend à tous les métiers le régime des maîtrises. Il y voit le moyen d'un contrôle de la qualité du travail et de la bonne gestion des communautés de métiers. Le roi y trouve la possibilité de vendre des lettres de maîtrise.

Des ouvriers de métiers libres subsistent (orfèvres, tapissiers, armuriers, menuisiers, graveurs, peintres ...) dont le roi est le premier client. Les officiers, bourgeois vivant noblement, riches marchands, gens de robe ... entrent dans les vues du roi.

Pour le service des voyageurs et du courrier, la poste est créée.

**Abraham van Merlen** (° 1579) est maintenant élève d'Adriaen Collaert à Anvers. Il sera graveur. Son frère aîné, **Jonas**, est peintre.

On surnomme Pierre Breughel le Jeune *Breughel d'Enfer* car il peint souvent des scènes tragiques, des incendies, alors que son frère Jan dit *Breughel de Velours* représente des fleurs ou des paysages.

Un édit de janvier **1598** abolit les exemptions de tailles accordées depuis vingt ans et révoque les décharges ou abonnements obtenus pendant les troubles moyennant des sommes trop modérées. Les lettres d'anoblissement attribuées sont également abrogées.

Henri IV a invité les députés huguenots de Châtellerauld à désigner des commissaires. Quatre commissaires et le duc de Bouillon se présentent à lui en février. Ils parviennent à un accord et vont suivre le roi en Bretagne. Dinan, Fougères, Vannes, Hennebont chassent leurs garnisons ligueuses. Les gouverneurs de Craon, Rochefort et Mirebeau se soumettent. Mercœur, gouverneur de Bretagne, en fait autant le 20 mars à Angers. Enfin l'édit signé à Nantes le 13 avril rétablit la paix religieuse.

Dans les églises de fief, les vassaux des seigneurs hauts justiciers bénéficient d'une totale liberté de culte. Les petits seigneurs n'ont droit qu'à un culte privé de trente personnes au plus et ce privilège s'éteint avec la conversion du dit seigneur. Dans les villes où le culte est célébré ouvertement en août 1597, les protestants gardent leurs "droits de possession". Là où résident peu de réformés, deux lieux par bailliage principal sont

octroyés, dans les faubourgs de la ville. Ces cultes “de concession” sont parfois si dispersés et faibles qu’ils ne survivront pas, ainsi en Bourgogne et en Bretagne. Les ligueurs obtiennent que le culte soit proscrit de certaines villes et même de certaines provinces. Il est interdit dans Paris, à cinq lieues à la ronde, à la cour, aux armées si le chef n’est pas calviniste. Les réformés pourront accéder aux charges publiques comme les catholiques. Les chambres de Justice seront moitié catholiques, moitié protestantes. Cent quarante-quatre places de sûreté sont concédées pour huit ans : Saumur, Loudun, Montauban, Mantes, La Rochelle ... Le roi prend en charge l’entretien des garnisons de la plupart des citadelles, comme les frais de culte, le salaire des ministres et des professeurs des collèges. Il se réserve la nomination des gouverneurs ...

Dans la région de *La Fère*, un temple est à Vouel, un autre à Crépy et trois autres, un peu plus éloignés, à Lez-les-Bains, à Aulnois (N. Laon) et Le Haucourt (N. Saint-Quentin). Le Haucourt se situe entre deux places qui furent souvent en lutte : le Catelet et Bohain. Dans Bohain se réfugièrent la plupart des hérétiques du Cambrésis quand ce pays fit retour à l’Espagne.

Des manifestations au Mans, à Tours, à Paris ... traduisent l’animosité de la population à l’encontre de l’édit de Nantes. Le parlement de Paris ne l’enregistrera que l’année suivante, celui de Rennes en 1600, celui de Rouen en 1609. Le royaume est épuisé, les tensions mal apaisées. L’édit ne suffirait pas à ramener l’ordre si la reprise du combat entre les Habsbourg et les Turcs de Hongrie ne détournait l’effort guerrier (Mercœur mourra dans les rangs impériaux au cours d’une campagne).

Le 2 mai, le traité qui termine la guerre franco-espagnole est signé à Vervins. C’est un retour au traité du Cateau-Cambrésis, quarante ans plus tôt. Philippe II cède ce qu’il tient encore : Calais, Ardres, Monthulin, Doullens, la Capelle et le Catelet dans le Nord, Blavet en Bretagne. Il lui reste Cambrai. Mourant, il reconnaît le nouveau roi de France. En juillet, Biron se rend aux Pays-Bas auprès de l’archiduc Albert pour faire ratifier le traité.

Il y a à Bruxelles une colonie de ligueurs prête à comploter ... Le problème du marquisat de Saluces n’a pas été réglé par le traité de Vervins. Charles Emmanuel rêve de conquérir par surprise Genève, qui a gardé son indépendance. La Bourgogne est mitoyenne de la Franche-Comté espagnole et jouxte la Savoie ...

Isabelle d’Autriche (° 1566), fille aînée de Philippe II, épouse l’archiduc Albert, son cousin. Ils reçoivent le gouvernement des Pays-Bas méridionaux qui vont connaître une période de semi-indépendance.

**Pieter van der Meulen** (+ après 1619), peintre à Gand, travaillera au décor des fêtes organisées pour l’entrée solennelle de l’archiduc Albert et de l’infante Isabelle dans la ville.

Sur les registres de l’église wallonne de Canterbury est brièvement noté : juillet 1598, baptême de Judith, fille de **Abraham de Melan** (*Canterbury - Refuge des protestants ...* - R. Delguste-Devisme). Depuis combien de temps Abraham est-il en Angleterre? D’où est-il parti, avec qui et dans quelles circonstances ?

Une autre naissance est inscrite cette année-là sur un registre de catholicité d’Abbeville, celle de **Claude Mellan**, fils d’un planeur de cuivre.

## La paix, enfin !

Le roi licencie ses troupes et ne peut faire régler l’énorme arriéré de solde qu’elles attendent. Le 24 février, défense a été faite aux ex-gens de guerre de se répandre dans la campagne. Un édit du 4 août réglemente sévèrement le port d’armes. Les armes à feu sont interdites sur les grands chemins. Le risque de brigandage est grand.

La décision est prise en août d’envoyer dans les provinces des *commissaires* députés pour le régalement des tailles malgré les oppositions locales. Ils sont rapidement dépêchés, au moins dans les pays d’élections où la répartition et la levée de l’impôt sont assurées par les officiers locaux : *trésoriers de France, élus et receveurs*. Comment, à Péronne, **Louis Demeullan** réagit-il ?

Alors qu’il se repose à Montceaux, le roi tombe malade. Le médecin le persuade qu’il ne peut plus procréer. Des opposants à l’édit de Nantes tiennent à Paris un conciliabule inquiétant.

Le 19 novembre 1598, Jean *de la Tour* vend à Jean Bayard, vigneron, un quart de vigne, entre lui et François *Melian*, ainsi qu’un autre quart à Colas Toussaint, cordonnier (3 E 8142 f° 174 - A.D. Moselle).

Rosny est chargé d’établir, avec le premier président Nicolay et un maître des Comptes (la chambre des

Comptes de Paris veille à la conservation du domaine royal, à la manutention des finances ...), un relevé de tous les dons accordés par le roi depuis son avènement (120 A P 12 - A.N.). Pour contrôler plus étroitement l'activité des officiers et briser toute velléité d'obstruction, les bureaux des finances et les charges de président sont supprimés par un édit de décembre. Le manque de ressources provoqué par la diminution des tailles va être compensé par l'augmentation des impôts indirects, gabelles, aides et traites, qui sont affermés. Rosny augmente le prix du sel, les droits du roi sur chaque muid de sel et la portion de sel taxée que chacun est tenu d'acheter. Dans certains greniers à sel de Champagne, l'impôt du sel s'accroît de 48 %. Ces augmentations se répercutent sur le montant des baux à ferme.

**Antoine de Gorrevod**, fils de Jean et de Claude de Semur, évêque comte de Lausanne, prince du Saint-Empire, abbé pendant cinquante et un ans de Saint-Paul de Besançon, prieur de Neufville en Bresse, prévôt en l'église collégiale de Saint-Anatole de Salins, seigneur de Saint-Julien en Bresse et de Charmettes en Savoie, mort le 24 février 1598, est inhumé en l'église Saint-Étienne de Besançon. Son frère, François, chevalier, vicomte de Salins, seigneur et baron de Courcondray, Cordiron, Chissé, Fourg, Buffard et Liesle, gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, capitaine de 50 lances des ordonnances du duc de Savoie, meurt sans enfant de Louise, sa femme, fille de Louis **de Malain**, chevalier, baron de Lux (N.N.E. Dijon) et de Marguerite **de Rye** (P. Anselme T. V p. 669).

M<sup>e</sup> Pierre **Le Vayer**, conseiller du roi, élu en l'élection du Maine, de la paroisse Saint-Pierre Lenterré du Mans, épouse demoiselle Marie Bonvoust de Fresnay (le Vicomte) le 9 janvier **1599**.

Le 31 janvier à Saint-Germain-en-Laye, après de difficiles négociations, le roi marie sa sœur, huguenote irréductible, avec l'héritier du duché de Lorraine, Henri, marquis de Pont-à-Mousson puis duc de Bar, catholique fervent. La messe, à laquelle Catherine n'assiste pas, est dite par Charles de Bourbon, récemment pourvu de l'archevêché de Rouen.

La soie a supplanté la laine dans l'habillement des gens fortunés. Il faut trouver le moyen de la fabriquer en France : Laffemas a calculé que six millions d'écus sortaient du pays chaque année en achats de soieries étrangères. En janvier, le roi interdit l'entrée des tissus manufacturés d'or, d'argent et de soie, tissus de grand luxe pour l'habillement et l'ameublement qui viennent surtout de Milan. Les manufactures de Tours - où la tradition existe depuis Louis XI - s'en réjouissent mais ne peuvent suffire à la demande. Lyon perd les bénéfices des importations venant d'Italie et le roi devra annuler sa décision.

Henri IV s'intéresse aux idées d'un gentilhomme calviniste du Vivarais, Olivier de Serres, qui fera paraître l'année suivante avec succès le *Théâtre d'agriculture*, traité d'économie domestique autant que manuel d'agriculture. L'agronome est chargé de rédiger un livret, *La cueillette de la soie, par la nourriture des vers qui la font*, qui est largement diffusé. Le mûrier, comme le pied de vigne, sera planté jusqu'en Île-de-France.

Un règlement du 22 février précise les modalités du transport du sel et de la levée des droits de gabelle. Il détermine les rapports entre les fermiers et les officiers royaux.

Le 25 février, le parlement de Paris, dont ressortit la Picardie, accepte d'enregistrer l'édit de pacification du 13 avril précédent. Jean Duperche, pasteur de Vermandois réside à Bohain. David Richier est pasteur à Saint-Quentin de 1599 à 1607.

Gabrielle d'Estrées a donné deux fils au roi mais n'est pas parvenue à se faire épouser. Elle meurt à Paris le 10 avril. Le roi est à Fontainebleau. Gabrielle est enterrée à l'abbaye de Maubuisson dont Angélique d'Estrées est abbesse.

Le roi cherche à réduire le trop grand nombre des fêtes de saints qui paralyse l'agriculture mais n'y parvient pas. D'Aubigné ridiculise le culte des reliques, parle de conserver à la vénération des foules "les plumes de l'ange Gabriel" ou un "éternement du Saint-Esprit" ...

Le 5 septembre, Rosny est pourvu de la charge de grand voyer de France. Le réseau routier est très dégradé, les ponts ont beaucoup souffert, détruits pour raisons tactiques ou effondrés sous le poids de l'artillerie. Les trésoriers et les voyers ont fort à faire. L'intendant et contrôleur général des Finances, aussi surintendant des Fortifications, est mort le 16 juillet et Rosny lui succède dans cette dernière charge. Le roi va fortifier les villes du Nord. L'ingénieur Errard construit la citadelle d'Amiens, remet en état et améliore les défenses de Boulogne, Montreuil, Calais, Abbeville, Ham, Doullens, La Fère, Laon, Beauvais ... La Picardie plus tranquille reste une région frontalière.

En septembre puis en décembre, Henri IV reçoit Charles Emmanuel, duc de Savoie, venu négocier l'affaire de Saluces en suspens depuis 1548. Le duc s'incruste et complotte avec Biron. Le roi considère comme inévitable un conflit prochain avec la Savoie.

Antoine d'Estrées n'a pas l'autorité nécessaire à l'exercice de sa charge. Henri obtient sa résignation et le remplace par Rosny, grand maître de l'Artillerie le 15 novembre.

Le traité de Paris du 27 février 1600 ne règle rien et Charles Emmanuel va négocier avec le roi d'Espagne pour échapper à des conditions défavorables.

Claude de Lannoy, seigneur **du Moulin**, est fait chevalier à l'entrée de l'archiduc Albert à Bruxelles. Claude est fils de Louis de Lannoy, seigneur de la Motterie, et de Michelle d'Ongnies, fille de Jacques, seigneur d'Estrées, et d'Anne Prandt (P. Anselme T. VIII p. 81).

La noblesse souffre d'une crise d'identité. Ses assises - fief enracineur, connaissance des pairs, renommée chevaleresque - sont perturbées par l'importance grandissante de l'argent.

Le transfert des terres est un phénomène majeur du temps. Les fermes, maisons, châteaux et grands domaines fertiles d'Île-de-France et de Picardie passent aux mains de notables fraîchement anoblis, de magistrats enrichis qui reconstruisent les résidences, entretiennent les domaines. L'agriculture est à la mode. Ils font rendre aux fermages le plus possible et pressurent les fermiers. Les plus grandes étendues, les plus fertiles aussi, appartiennent aux seigneurs, anciens ou nouveaux. Les petits laboureurs ne cultivent à leur profit qu'une infime fraction du sol. La population modeste continue à s'endetter d'où des cas de révolte et de désespoir.

Le 16 mars, le roi, seigneur de **La Fère**, étant à Saint-Germain-en-Laye, en considération de ce que l'abbaye de Notre-Dame de Pitié du Mont du Calvaire "auroit été abattue et desmolie pendant les derniers troubles" et les reliques perdues durant le siège, lui fait don ... des reliques conservées en son château de La Fère (H. 1481 - A.D. Aisne).

La population paie les contributions sur les récoltes dues au seigneur ou à l'Église mais rechigne à subvenir aux besoins de l'État même si elle paie, depuis 1439, la taille, impôt royal permanent qui pèse inégalement sur les non-nobles. Henri III a commencé d'enquêter (1582) pour connaître la situation et mieux répartir les tailles. En mars, un édit rend les taux plus cléments mais le complément de ressources est demandé aux impôts indirects. La situation financière de l'État est particulièrement critique. Rosny rédige un *Mémoire des entreprises des cours sur les finances où il faut remédier* (120 AP 37 f° 120-121 - A.N.) sans doute d'après les rapports des commissaires royaux. "La court des aides de Rouan a donné arest contre ce que les commissaires ont fait pour le regalement des tailles et deffence aux officiers d'y avoir esgard ny pour le présent ny pour l'advenir à aucune ordonnance des commissaires du roy ... A Paris ... la court des aides casse en audience tous les jugements et ordonnances des commissaires du regalement". Par son droit d'enregistrement et de remontrances, la chambre des Comptes de Paris exerce sur l'administration un contrôle que le roi et son surintendant supportent mal. Rosny, surintendant des Finances de fait, va s'assurer un contrôle quasi absolu sur toute l'administration du royaume et développer un pouvoir monarchique fortement centralisé et une gestion bureaucratique de l'État. Le chancelier de France reste théoriquement le premier magistrat du royaume mais perd en fait son rôle de chef du Conseil. Le pays est administré par un financier et non plus par un homme de justice.

La diminution de la taille est peu appréciée de ceux à qui elle s'adresse, ils ont tant d'autres soucis.

Même s'il n'a pas systématiquement favorisé le recrutement de ses coreligionnaires dans la haute administration, ceux-ci sont néanmoins en majorité dans l'entourage immédiat de Rosny. Quand Gilles de Maupeou entre en 1600 au service du surintendant, il se convertit au protestantisme.

Le 4 mai en présence du roi, un face-à-face est organisé à Fontainebleau. Un théologien qui a publié à La Rochelle *De l'institution, usage et doctrine du Saint-Sacrement de l'Eucharistie*, rencontre le meilleur controversiste catholique, l'évêque d'Évreux, qui le bat par l'abondance de ses citations et son éloquence intarissable.

Le 1<sup>er</sup> juin, en l'église de Suilly (Suilly-la-Tour, S.E. Cosne), **Jacques de Miolans**, seigneur et baron de Saint-Chaumont, chev. des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes et gouverneur de Velay, est le parrain de Jacques de Saux, fils du vicomte de Tavanès et de la dame de Montpesat (*Histoire de Bourgogne*, 1741, T. II p. 481 - A.D. Côte d'Or).

Charles Emmanuel refuse de restituer le marquisat de Saluces, contrairement aux clauses du traité de Paris. Henri IV, décidé à envahir le duché, part à la fin du mois de juin pour Lyon où il arrive le 9 juillet. Il occupe le Beaufortain. Le connétable prend la Maurienne et la Tarentaise. Le 13 août, la ville de Bourg-en-Bresse est prise à l'aube mais le fort résistera longtemps. Biron est mécontent de n'avoir pas le gouvernement de la place de

Bourg-en-Bresse. Le roi n'a pas voulu. Le 17, Lesdiguières enlève Montmélian et le 23 Chambéry capitule mais le siège du château de *Montmélian* se prolonge.

Le roi soutient la république de Genève quand le duc de Savoie tente l'annexion de la ville. Il l'a déjà soutenue en 1590-1591 et recommencera en décembre 1602 puis enverra Rosny, trois ans plus tard, pour dégager la cité. Il revoit à cette occasion Théodore de Bèze en novembre. Le château de Montmélian capitule le 16 novembre. Les dépenses engagées pour la guerre de Savoie vont élever le total des tailles des contribuables.

En novembre 1600, Nicolas **de La Tour** (famille noble), chanoine de la collégiale Saint-Léger de Marsal, est le parrain, à Vic, d'un petit-fils de Claudon de la Tour. Claudon et son frère François sont maçons; leurs enfants sont maçons, cordonniers ou couturiers. Claudine de la Tour est chambrière de Monsieur de La Tour de Marsal (manuscrit 1201 - Bibliothèque municipale de Nancy).

“ Les **La Tour** nobles sont nombreux à Marsal dans les registres notariés et il est peu aisé d'en établir une généalogie exacte ... Rien ne permet d'établir un lien généalogique entre eux et les parents et descendants de Claudon (maître maçon ! 1609). La branche à laquelle appartiennent les premiers est de souche ancienne et n'a apparemment aucune raison de se soucier des La Tour de Vic. Pourtant, il est assuré que ces familles homonymes ne s'ignorent pas quoique n'appartenant pas au même monde car elles ont des relations directes ou des alliés communs ... Pour qui a mesuré, dans la société du XVII<sup>e</sup> s., la force et la constance des solidarités à l'intérieur des groupes et des parentèles, une proximité à ce point reconduite ne peut être le fruit du hasard” (Anne Reinbold - *Georges de La Tour* - Fayard, p. 19).

Claude Gellée (dit *le Lorrain*) vient au monde à Chamagne, près de Mirecourt. Peintre de paysage, il passera une grande partie de sa vie à Rome.

**Theodorus Merlen** naît à Amsterdam. Graveur à Anvers, il produira surtout des scènes religieuses.

**Hans von Möllen** sculpte un portrait du duc Georg Friedrich de Prusse.

Jan Snellinck, peintre d'histoire et de batailles, est bourgeois d'Anvers en 1597 et appartiendra à la guilde de la ville en 1617. De ses deux épouses, il a une nombreuse progéniture. Il accueille aussi entre 1577 et 1602 beaucoup d'élèves dont Adriaen Vrancx en 1582. Il travaille pour des tapisseries, réalise des retables pour les églises de Mechelen, Oudenaarde et Anvers. Peintre de la cour d'Albert et d'Isabelle qui apprécient son profond catholicisme et son maniérisme, et du comte de Mansfeld, il exécutera en 1610 les fresques de la Confrérie des Nobles à Anvers. Son fils Jean, à Anvers en 1606, est cité en 1614 à Rotterdam et en 1627 à Amsterdam.

Sébastien Vrancx (peut-être le frère d'Adriaen) est un élève d'Adam van Noort, le maître de Jordaens, Rubens ... Baptisé à Anvers (janv. 1573), il a fait le voyage d'Italie en 1591. Revenu dans sa ville natale, il est maître de la guilde en 1600. Van Dyck grave son portrait, l'épée au côté car Sébastien est commandant de la garde civique anversoise. Il peint surtout des tableaux de chevalet représentant des scènes flamandes mais on connaît de lui une *Bataille de Leckerbetken*. Il travaille avec son fils et peint parfois des figures dans les tableaux d'autres peintres. Déjà en 1413, un peintre du nom de Vranque (= Franks, Franck, Franken), actif à Malines, exécuta un portrait de Catherine de Bourgogne.

Jehan de Visme, protestant, et sa femme Jeanne **Thierry**, ont un fils Jean qui naît à Gouy.

Antoine **de La Fons**, chevalier, seigneur de Rony, du Petit Essigny et de Mortain (source de la Somme), acquiert la seigneurie de Landouzy (S. Vervins). Son mariage avec Reine Bongard lui apportera la Plesnoy, ferme dépendant d'Englancourt.

Gérard **Marquette**, avocat du roi à Laon, épouse Simone Marquette. Ils possèdent le fief du Gruet à Pouilly (N. Laon). De leur union naîtra au moins un fils, Nicolas.

Après vingt-huit années de mariage, Henri a obtenu la séparation. Une union est projetée avec la petite-fille de Cosme de Médicis, premier grand-duc de Toscane. Les négociations permettent de réduire la dette de la couronne de France à l'égard du grand-duché et la dot de la future reine est de 600 000 écus. Marie arrive à Marseille le 3 novembre. La cérémonie se déroule à Lyon le 17 décembre.

Si les finances de l'État ne sont pas brillantes, celles du roi ne le sont pas non plus. Henri IV vend ses biens personnels. La sentence du 15 avril a débuté la vente des domaines - tant en fiefs qu'en roture - du comté de Marle pour payer les dettes contractées lors de la conquête du royaume. "Pour observer quelque ordre en cest estat nous remarquerons pour la première partie des aliénations et distractions faictes de la chastellenie de La Fère *le village de Bauthor* à la portée d'un bon mousquet de la ditte ville au dessus de la rivière doize et au dessoub néanmoins de la fère qui fut vendue par les ditz sieurs du privé Conseil de Navarre à M<sup>r</sup> Barthelemy de Laffemas moiennant la somme de 13 200 livres par contract passé à Paris le 29 aoust 1601 par devant Le Roy et Briquet et depuis ratifié par sa maiesté (R. 4 - 1980 liasse 8 - A.N.).

A esté en oultre vendu la place et droit de bastir un moulin a eaüe auquel les habitans du dit Bauthor et Andelain sont bannaux, duquel droict na esté faict aucune estimation ny cas lors de la vente parce quil ny avoit aucune chose *le tout aiant esté bruslé et ruiné pendant le siège de la fère ...*

A la portée du canon de la fère une ferme dite la cense d'Aubermont (est) vendüe par contrat passé à Paris ... le 14 febvrier 1604 ... au sieur Saint-André porte-manteau du Roy pour la somme de 2520 livres ...". Elle avait été affermée à Méry Morel pour le terme de dix-huit ans à commencer au jour de saint Rémi 1587 "mais depuis *la maison et bastimens* aiant esté *bruslez* pendant le siège de la fère et les *terres* aiant esté *habandonnées*" elle a été rebailée à ferme à Noël Léger et à François Briffaut (15 avril 1600 : vente des domaines du comté de Marle - R 4 / 980, liasse 8 - A.N.). "Messire Pierre Maupeou, sieur de Monceau, sindicq des créanciers de sa maiesté". Les ventes sont réalisées à "la raison du denier vingt quatre (4,17 %) sur l'évaluation faictes des grains, chappons, poulles et autres espèces du dit Domaine".

Gaspard de Coligny II, amiral de France, a épousé en 1547 Charlotte, fille de Guy, comte de Laval, et d'Antoinette de Daillon. Remarié avec Jacqueline de Montbel, comtesse d'Entremonts et de Montbel, il a eu une fille posthume, Béatrix, née au château de Saint-André de Briord en Savoie le 21 décembre 1572. Première dame d'honneur de Catherine, infante d'Espagne, duchesse de Savoie, Béatrix de Coligny, comtesse d'Entremonts et de Montbel, épouse, le 30 novembre 1600, Claude Antoine *Bon*, baron de *Meouillon* et de Montauban, mort avant le 22 juin 1623, date à laquelle ses biens seront vendus par autorité du sénéchal de Marseille et adjugés pour 18 000 livres à Marthe d'Oraison, vicomtesse de Valemer, baronne d'Almaigne. Leurs enfants prennent le nom et les armes de Montbel (Père Anselme T. VII p. 153).

Le 17 janvier 1601 par le traité de Lyon, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le Pays de Gex deviennent français, appréciable garantie de protection pour la république de Genève. Les Genevois s'empresent de détruire le menaçant fort Sainte-Catherine. René de Lucinge, déjà ambassadeur de Savoie auprès de Henri III, a mené la négociation. Le duc, fort mécontent du traité, en rend responsable son ambassadeur et le destitue. Lucinge se retire aux Allymes et le duc garde le marquisat de Saluces, objet de l'échange.

En juillet, des troubles éclatent dans le Limousin à propos de l'imposition du sou pour livre, la "pancarte" de janvier 1597. Comme par hasard, ils se produisent dans la région tenue par Biron et le comte d'Auvergne, agents de l'Espagne. De son côté, le duc de Bouillon, vicomte de Turenne, pactise avec les princes allemands depuis sa principauté de Sedan. Dans le même temps, une armée espagnole, venant d'Italie, passe par la Bresse pour aller en Flandre. Les occasions de conflit ne manquent pas. En août et septembre, le roi est à Calais pour intimider les Espagnols qui assiègent les Hollandais enfermés dans Ostende. Henri envoie Biron et le comte d'Auvergne en ambassade auprès d'Élisabeth.

Les plus anciennes traces du patronyme **Meulan** relevées à Beautor sont de 1601. Plusieurs feuillets datés du 4 et du 18 octobre donnent une liste d'individus dont "**Francois de Meullan** demandeur con(tre) m<sup>e</sup> nicolas de Froidour et sa femme desfen(deurs) ... ( ) ...

demoiselle Françoise Ledoux dem. con(tre) François de Meullan ... Devant le procureur du Roy en la châtellenie de La Fère” (B. 685 et 686 - A.D. Aisne). Il s’agit probablement de relevés d’audiences.

Le roi visite à l’automne les travaux en cours dans la province de Picardie qui absorbe à elle seule plus de la moitié des crédits affectés aux fortifications du royaume. Entre Calais et Abbeville, la zone n’a que quelques places fortifiées. La ligne d’Abbeville à Saint-Quentin est en revanche bien protégée avec la puissante citadelle de Doullens édifée sous Henri II. Plus à l’est, sur la frontière même, les places fortes du Catelet et de La Capelle protègent les forts de l’Oise. Errard construit la citadelle d’Amiens en forme de pentagone, ajoute trois bastions à celle de Doullens, travaille à Calais et aménage Guise, Saint-Quentin, Ardres, le mont Hulin et Péronne.

En Champagne, des bastions sont édifés à Langres, Metz et Rocroi. En Bourgogne, on se contente d’entretenir les fortifications de Dijon, Auxonne, Seurre et Chalon-sur-Saône.

Un ingénieur du roi, Raymond de Bonnefons, excellent cartographe, exerce sa charge en Dauphiné et dans les régions rattachées par le traité de Lyon. Fils d’un bourgeois de Paris, il a servi en 1597 dans l’armée de Lesdiguières et participé aux opérations contre le duc de Savoie. Il reprend souvent les travaux du duc comme à la citadelle de Bourg-en-Bresse et au fort Barraux à l’entrée du Grésivaudan. Il dessine les plans de la nouvelle enceinte de la citadelle de Grenoble. Il travaille à Puymore, un fort construit pendant les guerres civiles par des huguenots, dominant la ville catholique de Gap, devenu l’une des places de sûreté accordées aux protestants par l’édit de Nantes et qui sera rasé en 1633 sur ordre de Richelieu.

Louise de Lorraine, veuve de Henri III, meurt au château de Moulins.

Un arrêt du Conseil du 10 novembre régleme l’exercice de la charge de trésorier de France et le fonctionnement des généralités et des élections mais ces mesures seront imparfaitement appliquées. *Les fonctions et les attributions des élus* sont précisées par un autre arrêt du 10 novembre, complété par plusieurs mesures portant sur des aspects particuliers de leur charge. Que devient **Louis Demeullan**, élu de Péronne depuis 1595 ?

Le 25 août, une nouvelle chambre royale (de Justice) a été établie dont la composition est fixée le 12 novembre (mêmes attributions que la précédente). Les juridictions ordinaires n’ont pas poursuivi les officiers coupables des quatre sortes de délits non amnésés en juin 1597. Les commissaires, députés dans les provinces pour informer contre les comptables indéclicats, ne peuvent juger que les cas n’excédant pas 200 écus. Pour ceux compris entre 200 et 500 écus, il leur est prescrit de s’entourer d’un nombre suffisant d’*assesseurs*. Au-dessus de 500 écus, ils ne peuvent qu’instruire les procès et les envoyer, clos et scellés, à la chambre de Justice. Cette deuxième chambre va siéger pendant près de trois ans.

Le fils de Breughel *de Velours*, Jan II, est venu au monde à Anvers. Son père vit quelque temps en Italie, protégé du cardinal Borromée. En 1610, il sera peintre de la chambre des archiducs à Milan.

A Saint-Quentin le 7 décembre, le pasteur Richier demande à être exempté, comme il est d’usage pour les religieux, de “guet et de porte”. Sa demande reste sans réponse.

Le 26 janvier **1602**, Rosny est nommé capitaine du château de la Bastille. Il va y placer sa réserve monétaire dans des coffres à trois serrures - car il réussit à faire de substantielles économies - et, le 20 juillet, sera créé le Trésor de la Bastille.

François de Sales, évêque de Genève, qui écrira *l’Introduction à la vie dévote*; un *Traité de l’amour de Dieu*, et fondera avec Jeanne Frémyot de Chantal l’ordre de la Visitation, prêche à Paris et à Fontainebleau devant le roi en mars et avril.

Le 16 juin, Biron et le comte d’Auvergne sont arrêtés. Le duc de Bouillon s’enfuit. Le 31 juillet, Biron est décapité. Le comte, qui a fait des aveux, est libéré sans jugement.

Le 10 août, François *de La Porte*, apothicaire ordinaire du roi, épouse Marie Foy.

Le 19 août dans le Maine, un enfant d’André Voyaigneau est enterré dans un champ de la métairie de la Loue au Bois à cause “qui ne se trouva aucun qui voulut l’apporter au cimetière à cause de la contagion”. Le 21, Daguéron est inhumé avec trois enfants de lui et de défunte Guillemine Ferron sa femme et aussi un enfant de défunte la dite Ferron et de son défunt premier mari et “furent enterrés au dit champ par un homme de Saint-Aubin de Locquenay lequel eut 10 écus pour les enterrer”. A Assé le Boisne, la “contagion” fait mourir cent seize personnes ... Le 15 décembre, à Fresnay le Vicomte, les eaux de la Sarthe monteront si rapidement que

plusieurs personnes seront noyées dans leur maison.

Un traité habilement négocié et conclu à Soleure le 16 septembre, renouvelle l'alliance avec les Cantons suisses envers lesquels la dette de la couronne est considérable.

Armand Jean du Plessis, dix-sept ans, s'instruit dans une académie militaire réservée aux jeunes nobles. On l'en retire : le diocèse de Luçon doit rester dans la famille.

Jacques Auguste de Thou (+ 17 mai 1617), seigneur de Villebonnelle et d'Augervillers, baron de *Meslay*, président à mortier au parlement de Paris, fils de Christophe, premier président au parlement de Paris, épouse Gasparde de la Châtre (Père Anselme T. VII p. 368).

Le 10 novembre, l'impôt de la pancarte est supprimé. Le 12, Rosny est pourvu de la surintendance des Bâtiments. Il a la responsabilité des châteaux du Louvre, des Tuileries et de Saint-Germain-en-Laye auxquels s'ajoutera celui de Villers-Cotterêts en 1603. Le roi va faire installer une magnanerie aux Tuileries ...

Le rapport Laffemas a été soumis à l'examen d'une commission d'experts qui va être érigée en conseil du Commerce dont Laffemas est nommé contrôleur général. Philippe III vient de décider que tous les produits importés en Espagne seront imposés de 30 % supplémentaires. Le commerce français - de produits français ou hollandais déguisés - en souffre beaucoup. Une campagne de libelles stigmatise la politique espagnole et insiste sur les troubles fomentés par Madrid dans le royaume. La guerre économique est due au soutien accordés aux Hollandais.

Dans la nuit du 21 au 22 décembre, un commando entreprend d'escalader les deux enceintes de Genève et de forcer une porte pour permettre à six mille soldats savoyards et espagnols de Charles Emmanuel de pénétrer dans la ville. L'alerte est donnée et l'attaque échoue ... Les Genevois envahissent le Chablais, prennent Saint-Genix et pillent Évian. Le traité de Saint-Julien de 1603 terminera l'aventure au bénéfice des Genevois.

En décembre, une remontrance adressée au comte de Saint-Pol et destinée à faire connaître au roi "l'estat, qualité et condition de sa ville de Saint-Quentin limitrophe des Pays-Bas", attribue ses souffrances à diverses causes parmi lesquelles la présence de "prétendus réformés".

"Ceulx qui font les plus grands traffiques de thoilettes (toiles de lin fines, écruës) sont la pluspart de lad. Religion et sont les plus aysez ayant par le moien de leur trafficque de si grands biens et moiens que, oultre ce quilz emploient en leur trafficque, ilz en ont acquis et acquierent journellement plusieurs seigneuries et terres proches et es environs de lad. ville pour lesquelles tenir à ferme et labourer font venir des laboureurs tant des Pays-Bas que daultres lieux de lad. Religion. Ce quilz ne font sinon à quelque desseing préjudiciable au service de sa Ma<sup>te</sup> (Majesté) et conservation de lad. ville".

Le roi répond brièvement : "Le Roy veult et ordonne que l'ecdit de Nantes soit observé et sy doivent les supplians conformer sur les occasions cy dessus representées et neantmoins sa Ma<sup>te</sup> entend que les reiglemens de la police de tout temps estably et observez en lad. ville pour ceulx qui desirent sy habituer ayent lieu indifferemment pour toutes personnes sans aulcune distinction de religion. Faict a Paris le 26<sup>e</sup> jour de janvier 1603".

Le vendredi 24 janvier est inhumé à Fresnay un enfant de treize-quatorze ans étranglé par un loup. Un autre enfant a été attaqué à Saint-Victor, un autre encore à Assé le Boisne; on parle de *la bête qui mange les gens*.

Le duc de Bouillon agite les Allemands et les Suisses. Henri IV est à Metz pour rétablir l'ordre puis il se rend à Nancy où il revoit sa sœur Catherine qui mourra bientôt.

Le 3 avril, Élisabeth d'Angleterre meurt et Jacques VI, roi d'Écosse et époux de la reine Anne de Danemark, devient Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Rosny va employer tout son talent de diplomate pour l'amener dans le parti de la France.

En mai, le roi est sérieusement malade. Pourtant il se rétablit vite et séjourne au château de Villers-Cotterêts en juillet. De là, la reine se rend en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse.

La maîtresse du roi, Henriette d'Entragues, se fait attribuer de nouveaux revenus que Rosny annule promptement devant l'énormité de la somme. Henriette brandit une promesse de mariage écrite par le roi et qui pourrait motiver l'agitation des grands au moment où le comte d'Auvergne, le duc de Bouillon et tous ceux qui pleurent Biron complotent, soutenus par des promesses étrangères.

Dirck Jansz, peintre sur verre, meurt à Delft.

Govert Jansz épouse la sœur du peintre Cornelis van der Voort.

Pierre Paul Rubens commence sa carrière. Il travaillera pour les Gonzague, Philippe IV d'Espagne et

Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre. Marie de Médicis lui commandera pour son palais de Luxembourg une série de tableaux à sa gloire (1622-1625). Son atelier est à Anvers mais il se déplace beaucoup. Antoine van Dyck sera un de ses collaborateurs entre 1612 et 1620 avant d'aller en Italie.

Depuis l'attentat de Jean Châtel, les jésuites sont expulsés. Des négociations ont lieu et, le 1<sup>er</sup> septembre, l'édit décidant leur retour est enregistré ... au parlement de Rouen pour éviter l'opposition farouche de celui de Paris. L'édit est finalement appliqué. Henri donne le château de La Flèche avec 2000 écus de rente pour fonder un collège et un noviciat. Les places y seront réservées pour l'instruction gratuite des fils de gentilshommes. Auprès de la cour, une académie est fondée pour enseigner les armes et l'équitation aux enfants des familles nobles et à ceux de la bonne bourgeoisie, ceux qu'on appelle *les enfants de Paris*.

Depuis plusieurs années, Rosny réorganise l'armée (intendance, cantonnements, solde, munitions, hôpitaux de campagne). Les arsenaux la pourvoient d'une artillerie redoutable. Fabrication et usage des poudres sont devenus monopole du roi. Les mercenaires perçoivent une solde régulière. Les fantassins sont maintenant plus nombreux que les cavaliers. Le service d'ost est très minoritaire mais les seigneurs servant librement et à leurs frais forment *la cornette blanche du roi* (corps d'élite de cavalerie). La majeure partie des grades et des commandements de la cavalerie et de l'infanterie va à la noblesse.

Rosny fait aménager depuis quatre ans les bâtiments du grand arsenal, joignant l'utile à l'agréable. Voyager particulier de Paris depuis mars, il aménage le "boulevard sur l'eau", prolongé par une grande allée. Le terrain est planté d'arbres. On y établit un jeu de *paille-mail*. Ce mail de l'arsenal, dont l'actuel *boulevard Morland* suit à peu près le tracé, jouit d'un beau point de vue sur la Seine.

Jeanne (+ av. 2 janv.1641), fille de **Jean Moland** et de Jacqueline **Goupillau**, au faubourg Pont de Mayenne à Laval, épouse, le 12 novembre 1603, René **Lemor**, fils de Morin et de (+) Renée Arnoul de Gesnes (3 E 1 / 687 - A.D. Mayenne).

Rosny est nommé gouverneur du Poitou le 16 décembre; il est aussi gouverneur de Jargeau ...

Madame Catherine, sœur du roi, est restée huguenote et son époux le duc de Bar la traite fort mal. Sur l'avis des jésuites, il interrompt leur vie commune. Catherine ne sera pas duchesse de Lorraine. Elle mourra (Nancy 1604) quatre années avant l'avènement de son époux au duché.

L'hiver est très dur.

Henriette, qui s'estime menacée par la reine, réclame des garanties et se retire à Verneuil. A Pâques **1604**, une affaire révèle un réseau d'espionnage à l'ambassade de France à Madrid et, en juin, un agent anglais au service de l'Espagne dévoile que Philippe III a promis d'aider les conjurés, de recevoir la marquise en lieu sûr, de reconnaître son fils, duc de Verneuil, comme dauphin et de le marier à une infante. Le roi interroge la marquise et son père, François d'Entragues, surpris dans son château de Malesherbes en possession de lettres compromettantes. La promesse royale de mariage est rendue le 2 juillet. Henriette, son père et le comte d'Auvergne, pardonnés, n'ont rien perdu de leur aplomb et trouvent moyen de tirer des avantages de la situation.

Pierre Tordeau, licencié es lois, conseiller pensionnaire (+ septembre 1638), a épousé en premières noces Mabelle, fille de Pierre **Binot** et de Jacqueline **Desmoulins** dont il a Pierre, baptisé en 1604, qui sera religieux à Saint-Guislain, Charles Gabriel (° décembre 1605), avocat, échevin, conseiller pensionnaire de Valenciennes, anobli le 8 octobre 1657 (avec le magistrat de la ville) Philippote, Elisabeth, Jeanne et Nicolas (D. du P. *op. cité* T. I p. 432).

A Lille au mois d'août, **François van der Meulen dit du Moulin** est veuf. Sa femme, Marie **de Vicq**, épousée en 1544, le laisse sans postérité. François a-t-il des frères ?

Au milieu du mois d'août, Rosny fait adopter ses vues par le conseil : il faut une expédition aux Pays-Bas pour secourir Maurice de Nassau après la perte d'Ostende. Le roi se range finalement à l'avis de Villeroy et de Sillery et renonce à la campagne envisagée.

Une commission a été chargée de vérifier les rentes constituées à l'Hôtel de Ville de Paris depuis 1560. Certaines recettes sur lesquelles celles-ci sont assignées ne rapportent plus rien. Des personnages peu scrupuleux en ont acquis irrégulièrement. Des rentiers ruinés par la suspension des paiements ont été contraints de céder leurs titres à bas prix ... Des recherches analogues sont entreprises dans les villes de province. Sur avis de la commission, le conseil du roi décide, par arrêt du 17 août, qu'on retranchera les arrérages impayés à la fin de 1604 et que, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1605, les termes à échoir seront seuls exigibles. Les rentes seront réduites dans des proportions diverses, certaines supprimées ou remboursées au principal seulement. L'émotion est vive !

Après divers essais visant à grouper et centraliser la perception des impôts indirects, toutes les gabelles, aides et traites les plus importantes se trouvent affermées à un petit nombre de puissants financiers, évolution qui aboutira en 1680 à l'institution de la Ferme générale. Le produit des impôts indirects double pratiquement en dix ans. Le 15 mai, le bail général des Aides a été attribué à un financier, le 23 septembre, c'est l'adjudication du bail des cinq grosses Fermes (groupées) et le 28, l'adjudication du bail des Gabelles de France.

Deux officiers de finances offrent en septembre au nom de leurs collègues un "prêt" de 600 000 livres au roi moyennant l'annulation de toute procédure, de tous arrêts et jugements prononcés jusqu'alors et la révocation de la chambre royale de 1601, offre agréée le 22 septembre et la chambre révoquée par un édit d'octobre.

Certains officiers refuseront de payer leur quote-part du prêt et une chambre sera établie pour les juger le 31 décembre. Cette troisième chambre, de compétence restreinte et chargée uniquement de liquider les procédures précédentes, tiendra sa première séance le 20 janvier 1605 et siègera au moins jusqu'en 1607.

Négocié avec l'Espagne sur la médiation de Jacques I<sup>er</sup>, le traité de Paris du 12 octobre essaie de mettre fin à la guerre des tarifs douaniers.

Marguerite de Valois déteste le comte d'Auvergne et souhaiterait rentrer en grâce, deux raisons qui l'incitent à renseigner son ancien époux des faits et gestes de leur neveu depuis le château d'Usson. Charles de Valois est saisi le 9 novembre et enfermé à la Bastille. Il ne sauvera sa tête qu'en révélant ce qu'il sait.

Un office est une charge d'État, parcelle de l'autorité publique, de justice, de finance ou d'administration, achetée par les familles aisées du royaume. En 1604, chaque officier peut, contre le versement annuel du 1 / 60 du prix d'achat de sa charge, transmettre cette même charge à son héritier. Une nouvelle « féodalité » se voit officialisée. Les acquéreurs d'offices sont des hommes déjà enrichis par le service du roi (fermes, prêts ...) - *La vénalité des offices*, Roland Mousnier, *L'Histoire* n° 294 p. 98. Les revenus provenant de la vente et de la transmission des offices, appelés *parties casuelles*, sont revalorisés. Jusqu'alors les officiers, inamovibles et propriétaires de leur charge, ont pu vendre ou résigner celle-ci à condition de vivre encore quarante jours après l'expédition des lettres de provision du successeur. Rosny a soumis au conseil un projet tendant à accorder la dispense des quarante jours moyennant le paiement annuel d'une taxe, sorte de prime d'assurance, égale à 1 / 60 de la valeur des offices. Ce projet concernant la vénalité et l'hérédité des charges est institué le 12 décembre. La taxe est affermée pour six ans à Charles Paulet d'où son surnom de *paulette*.

Le 21 décembre, Sibylle *de la Tour* est la marraine de Nicolas, fils de Claudon de la Tour, en compagnie de Pierre Tazin (registres paroissiaux de Vic-sur-Seille).

Le cardinal Pierre de Bérulle aide activement Madame Acarie à l'installation de l'ordre des Carmélites.

Le 22 janvier 1605, Rosny résigne sa charge de surintendant des Fortifications en faveur de son fils aîné.

Le provisoire évêque de Luçon, François Hyver, démissionne.

Le procès des comploteurs est instruit par le parlement. Verdict du 2 février : la mort pour Entragues, Auvergne et l'agent anglais, la réclusion dans un monastère pour la marquise. Pourtant Entragues sort rapidement de prison, la marquise est réintégrée dans ses biens de même qu'Auvergne qui, seul, restera douze ans en prison.

Les rentiers parisiens manifestent à l'Hôtel de Ville. Le 22 avril, le prévôt des marchands adresse au conseil, à propos de l'arrêt du 17 août dernier, d'énergiques remontrances. Le roi et Rosny, inquiets de l'agitation, renoncent à leur projet.

En juillet, une assemblée politique des réformés de France se tient à Châtelleraut. Rosny y représente le roi. Le duc de Bouillon n'a pas réussi à engager derrière lui les huguenots et Henri, satisfait de leur sagesse, leur accorde, le 4 août, le renouvellement des places fortes concédées en 1598, mais pour quatre ans cette fois. Pourtant, le 15 septembre, le roi prend la route du Limousin où les amis du duc commencent à soulever le pays. Bouillon s'inquiète et envoie l'ordre d'ouvrir au roi les portes des châteaux de la vicomté de Turenne. Le 20, il sollicite son retour en grâce. Un jugement des rebelles les plus compromis aboutira à six décapitations. Quelques rebelles se sont enfuis en Espagne. Henri IV exige du duc de Bouillon sa place forte de Sedan, principauté souveraine, et s'avance avec une armée.

Moyennant une somme de 72 livres tournois, Hercule Crochart, receveur des aides de l'élection de Laon, fait à Louis Camus, marchand, un bail des droits d'impôt perçus aux foires de La Fère pour les années 1605 à 1609. L'acte est passé chez M<sup>e</sup> Jacques *Rillart*, notaire à *La Fère*.

Willem II van *Nieulandt*, paysagiste et graveur, est dit "fils de maître" en 1605 dans la guilde d'Anvers. Il vint très jeune à Amsterdam où il fut l'élève de Jacob Savery. A la mort de son maître en 1602, il est parti pour Rome (Guglielmo *Terranova*) et est resté quelques années en Italie. Un autre Willem van *Nieulandt*, peintre, est

dit fils de Guillaume van *Nieuwelandt*, marchand de boutons et de plumes dans la guilde de Saint-Luc en 1573.

Le duc de Bouillon espère encore l'aide de l'Espagne ... Rosny, grand maître de l'artillerie, envoie 45 canons dont 25 viennent de Paris par voie fluviale jusqu'à Châlons-sur-Marne, les autres venant de Metz, Mézières, Rocroi, Reims et Châlons même. Les boulets et la poudre sont fournis par les arsenaux les plus proches. Les canons ne seront pas utilisés : quand Henri IV est à presque une lieue de Sedan, le 2 avril **1606**, Bouillon demande à négocier. L'Espagne n'a pas fait un geste. Le 6 avril, le roi et la reine font une entrée triomphale dans la ville. Une garnison est installée dans la citadelle. Le duc, ramené à Paris, attendra deux années que sa principauté lui soit rendue.

Antoine de Clermont, baron de Montoison, a eu six enfants de Marguerite de Simiane (fille de Bertrand et Guigonne *Alleman*) mais un seul fils, Antoine. Le 12 mai, sa fille aînée, Laurence, épouse Pierre, marquis *de la Chambre* en Savoie. Anne est mariée, le 10 juin, avec Pierre *de Grolée*, baron de Châteauneuf, fils de François de la Thonière de Grolée. Diane, abbesse de Vernaison, a fait profession le 19 novembre 1603, le jour où sa sœur Louise a épousé Jean Claude *Alleman*, baron d'Uriage. Marguerite est mariée à Henri Grate, baron de Castelnaud, comte de Bouchage (P. Anselme T. VIII, *Gds Maîtres des Eaux et Forêts*, p. 920).

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, devient duc de Sully (qu'il faudrait prononcer Seuilly) et pair de France. Il obtient l'autorisation de faire édifier un temple à Charenton, c'est-à-dire à moins de cinq lieues de Paris. On s'embarque au port de Grève pour aller au pêche.

Une "maison de refuge" est créée dans les faubourgs de la capitale pour les soldats pauvres, vieux ou mutilés. Les veuves et les orphelins de guerre seront exemptés des impositions publiques.

Le Pont-Neuf, commencé sous Henri III, est entièrement achevé.

L'héritier du trône a cinq ans. En septembre, il réside à Fontainebleau car une épidémie sévit à Paris. Seulement ondoyé à sa naissance, il est baptisé en même temps que ses deux sœurs le 14 septembre. On le nomme Louis en souvenir du roi Louis IX, ancêtre commun des Bourbons et des Valois.

Frans Pourbus *le Jeune* accompagne Eléonore de Médicis à Paris, fait le portrait du roi Henri IV, puis retourne avec elle à Mantoue.

Armand Jean du Plessis a vingt ans. Il n'est ni prêtre ni moine. Sous-diacre, bachelier en théologie et prier de Coussay et des Roches, il a accepté d'assumer la charge de l'évêché de Luçon afin que ce bénéfice épiscopal n'échappe pas à sa famille. Il est confirmé dans ses fonctions le 18 décembre. Ordonné, il deviendra évêque en 1608 grâce à une dispense papale et une falsification de la date de sa naissance.

Un édit de décembre amorce une réforme du clergé touchant les mœurs, la discipline, l'instruction des prêtres et assurant les revenus de chaque curé.

Sully envisage les solutions qui permettraient le rachat général des rentes et aussi celui de l'ensemble du domaine royal presque entièrement aliéné. Ce domaine ne représente qu'une faible partie des revenus royaux dont il fut, à l'origine, le principal élément. Depuis plus d'un siècle, le domaine - terres, droits seigneuriaux et offices - a été peu à peu affermé, engagé ou vendu. L'essentiel des ressources provient maintenant des impôts. Cependant, comme le domaine est par nature inaliénable, le roi conserve le droit de le racheter. Le 27 novembre 1603, un arrêt du conseil a ordonné aux détenteurs du domaine de présenter aux trésoriers de France leurs contrats de ventes et adjudications et le rachat a commencé.

Sully recourt au système des *partis* déjà expérimenté, sans succès, par Henri III. Ce système consiste à confier à un particulier (plus tard à un groupe, états provinciaux, ville ...) la charge de racheter domaines, rentes ou offices ou d'acquitter des dettes en lui laissant pendant un nombre d'années déterminé la jouissance soit des dits domaines, rentes ou offices, soit d'une ou plusieurs taxes (*crues* sur le prix du sel ou menus impôts indirects) créées ou prolongées pour la circonstance. Les partis sont conclus pour des périodes de durées diverses. Beaucoup de *partisans* s'engagent pour seize ans, d'autres pour douze, six et quatre ans. Le conseil d'État reçoit les offres, choisit entre les propositions et arrête les conditions du bail. Le roi se réserve la possibilité de le révoquer si des offres meilleures sont faites, à moins que le premier partisan n'améliore ses conditions pour rester en possession de son bail. Le premier parti conclu pour le rachat du domaine royal est daté du 12 août 1606.

L'édit de janvier **1607**, enregistré au parlement le 28 mars suivant, établit une quatrième chambre royale. Les recherches vont bon train jusqu'au jour où le trésorier de l'Épargne et le trésorier de l'extraordinaire des Guerres sont inculpés. Sully intervient personnellement auprès du procureur général de la chambre à qui il fait

une scène violente en juillet, lui interdisant au nom du roi d'importuner plus longtemps les officiers en cause, allant jusqu'à le menacer de l'incarcérer à la Bastille. La chambre a manifesté des velléités d'indépendance, elle devient dangereuse, elle sera supprimée.

Catherine *de Montesquiou*, fille du second mariage, le 11 février 1582, de Bertrand, seigneur de la Serre, avec Jeanne de Maigne de la Salleneuve, veuve de Jean de Serre, seigneur de Soubessens, épouse **Jean de Meliande**, seigneur de l'Estagnere. Jean Jacques, son frère du premier lit, lui fera un legs dans son testament. Elle-même testera le 2 février 1648. Jean Jacques de Montesquiou, dit *le capitaine de la Serre*, est ensuite lieutenant-colonel du régiment de Vaubecourt (N. Bar-le-Duc). Il testera le 22 avril 1646, et se dit "seigneur de la Serre lèz Marsan (Lasserre près Marsan E. Auch) et d'Oheville en Lorraine (Hoéville, à côté de Serres, E. Nancy, S. Vic ?)" où il prend pour femme Sébastienne de Marin. Le 7 mars 1662, il sera dit lieutenant de son altesse de Lorraine au gouvernement de la Villeneuve de Nancy (P. Anselme T. VII .p. 274).

Charles *Taverne*, fils aîné de Jean, baptisé à Lille le 1<sup>er</sup> décembre 1576, est procureur. Son frère Arnould est receveur; il sera bourgeois de Lille par achat en 1647. Son frère Gaspard est procureur, bailli de Loos, et achète la bourgeoisie de Lille en 1607. Leur frère Pierre, bourgeteur puis sergent et garde du gouverneur, est finalement notaire. Le septième et dernier enfant, Charles *le Jeune* (+ avant novembre 1630) épouse Marguerite *Vermeulen* dont il a Catherine (° 1600), Guillaume (° 1602) et Etienne (° 1604) qui sera bourgeois de Lille par achat en 1630. Une des filles d'Etienne, Cécile (° 1636), épousera le fils de Denis Loridan et de Péronne *Gouy* ... (D. du P., *op. cité* T. 3 p. 261).

En juin, Jean Duval (ou Nicolay), sieur d'Antony, a remplacé le pasteur David Richier à Saint-Quentin.

A la suite d'une épidémie, la construction de l'hôpital Saint-Louis a été décidée. Le 13 juillet, le roi pose la première pierre. L'hôpital sera terminé en 1611. L'Hôtel de Ville de Paris s'achève.

L'ordre de Saint-Michel créé par Louis XI et celui du Saint-Esprit de Henri III sont revalorisés. Henri IV y ajoute l'*ordre de Notre-Dame du Mont Carmel* uni à celui de *Saint-Lazare* qui remonte aux croisades.

Honoré d'Urfé, gentilhomme ligueur réfugié près du duc de Savoie, a publié le premier livre de l'*Astrée*, roman pastoral dont l'influence sera grande sur les *précieuses* du siècle suivant.

Philippe de Longueval, seigneur de Manicamp, gouverneur de *La Fère*, est pourvu par le roi, quoique laïc, de l'abbaye de Vermand.

"En la remembrance des plaids et assises de l'abbaye de Bellebranche" (O. Sablé), figure **Julien Molland**, seigneur de la Grande Pilannière en la Bazouge (Bazouges sur le Loir ?).

**Jonas van Merlen**, né à Anvers (1578), travaille à Amsterdam. Il est en 1607 le maître de Salomon de Tourbe (de Tourbé, Destourbé ?).

Adriaen van Nieuland vient à Amsterdam où il se maria en 1609 avec Catelynken Paes dont il aura neuf enfants. En 1620, il travaillera à Copenhague. Le cadre de bois doré d'un paysage exposé au musée de Caen porte une inscription gravée un peu usée : Adrien Van *Nieuland* 1587-1658. Une fiche précise : "ce paysage pourrait être d'un artiste hollandais qui aurait travaillé à Rome". Le début du patronyme évoquerait la lettre *M* au dernier jambage en partie effacé. On pourrait lire *Meuland*.

Le roi dispense les officiers de finances de payer le double ou le quadruple des sommes sur lesquelles portent les malversations et leur réclame seulement la restitution du "simple". Par lettres patentes du 18 décembre, quatre commissaires sont chargés d'établir un rôle des taxes à percevoir.

Selon un *État au vrai et par le menu de toutes les parties du comté de Marle*, daté du 15 février **1608**, les partisans y rachètent des lieux en bien triste état. Un tiers des vingt-huit lieux cités porte une mention "quitté" ou "abandonné", "ruiné", "demeuré en friches", "héritages délaissés", "maison et tous les bastimens bruslés", "à rebastir", "moulins et tordoir (moulin à

huile) ruinés durant les guerres” ... (AP / 300 (I) / 474 fonds CP - A.N.).

Du 27 mars, les partisans seront tenus, à la fin de chaque année, de présenter au conseil un état des rachats et remboursements effectués par leurs soins.

Le rôle des taxes à percevoir, au sujet des malversations, est arrêté le 2 juin. Le total de ces taxes s'établit à 1 133 435 livres. Le recouvrement se heurte à beaucoup de mauvaise volonté car les chambres royales - juridictions extraordinaires dans l'étroite dépendance du gouvernement - dessaisissent les cours souveraines d'une part essentielle de leurs attributions. Des appels sont interjetés de sentences rendues par les commissaires députés dans les provinces auprès des cours souveraines. Plusieurs arrêts du conseil rappellent l'interdiction faite aux juridictions ordinaires du royaume de prendre connaissance des matières réservées à la chambre royale.

Bien loin de là, Samuel de Champlain voyage en Nouvelle-France au nom du roi Henri. Le 3 juillet, il fait choix d'une base qui deviendra la ville de Québec.

Par l'édit d'août 1570, le roi a demandé aux officiers de justice de pourvoir les religionnaires de lieux, à eux appartenant, pour y ensevelir leurs morts puisque les inhumations dans les cimetières n'étaient plus tolérées. Les corps doivent être enlevés de nuit, les convois ne peuvent compter plus de dix personnes, dispositions régulièrement confirmées dans les édits suivants. A Saint-Quentin et ailleurs, les ensevelissements se sont faits dans les prés, les jardins ou les caves ... Depuis l'édit de 1598, ils se font, à Saint-Quentin, dans les fossés du bastion de la reine, emplacement qui appartient aux réformés, mais il faut, pour y accéder, passer par le cloître de l'église d'où de nombreuses difficultés. François *de Ruelle* donne un jardin près de la ruelle des canoniers. Le lieutenant civil y permet les inhumations le 12 juillet (A. Daullé).

**Philippe Desmoulins** est le père d'Anne, baptisée à Douai, église Saint-Nicolas, le 20 août 1608. Anne aura un frère, Médard, baptisé au même lieu le 8 juin 1611.

**Jean Desmoulins**, fils de Laurent, né à Gavrelles près de Douai, a 74 ans quand il devient bourgeois de Douai le 20 novembre 1608. De Marie *Laubegeois*, fille de Pierre, il a une fille, Anne (° 1590) et quatre garçons : Jean (° 1592), Jacques (° 1595), **Mathieu** (° 1597) et Laurent (° 1599). Seul Mathieu, époux d'Anne *Maillot*, a un fils, **Claude** (D. du P., *op. cité* T. II p. 199 et 200).

Devant les résistances aux nouvelles réglementations, les bureaux de finances sont rétablis en novembre. Sully a fait nommer Gilles de Maupeou intendant des Finances.

Les partisans se voient imposer l'obligation de désigner un associé ou un correspondant domicilié à Paris, susceptible de fournir, le cas échéant, des explications au sujet de l'exécution des contrats (27 nov.).

La Bourgogne, pays d'états, soucieuse de préserver son autonomie, procède elle-même au rachat de son domaine conformément aux conditions stipulées par les contrats. Le roi n'aime guère les états provinciaux, qu'ils soient de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Bretagne, de Normandie ou de Guyenne, car ils résistent à sa volonté. Il entre en conflit avec ceux de Bourgogne. Les forts arriérés de solde non réglés, l'action d'anciens ligueurs ou celle de bandits de grand chemin, font qu'une certaine insécurité règne encore localement. Des bandes ravagent la province. Les châteaux où elles se retranchent sont rasés puis le roi envoie la facture aux états de Bourgogne.

Les dépenses de la maison du roi ne cessent d'augmenter ... Malgré une pression fiscale moins oppressante, le peuple murmure. Sully n'est pas aimé.

*Marquette* est avocat du roi à Laon, *Le Carlier* y est « élu ».

L'hiver est très rude dans un pays bien éprouvé. Heureusement, la neige protège la terre et les cultures.

Le 20 janvier **1609**, Jean de Cheverny, écuyer, conseiller du roi, bailli de Fresnay ... sieur de Pommeray, est inhumé dans l'église de Fresnay (GG. Fresnay le Vicomte - Registre E suppl. p. 196-198 - A.D. Sarthe).

“Parmi les vassaux de la châtelainie qui ont acquis, exhibé, vendu ou partagé les héritages” dont le bailli de Chaufour (Chaufour-Notre-Dame, O. Le Mans) rédigera une table alphabétique en 1736, on relève noble **Guillaume Mellant**, sieur de Trois Chesnes, puis **Guillaume Meslant**, sire des Trois Chesnes, assignations de 1609, 1610 et 1613 (E. 221, 226, 266 - Remembrance du 28 mars 1602 au 1<sup>er</sup> février 1622 - A.D. Sarthe).

Une trêve de douze ans est signée entre la Hollande et l'Espagne au mois d'avril 1609 et les combats cessent jusqu'en 1621 mais la trêve n'apporte pas, sur le plan intérieur, la paix escomptée car une déchirure apparaît dans la communauté protestante.

Les marchands des Provinces-Unies utiliseront de plus en plus la banque d'Amsterdam créée en 1609 et leur fortune servira à financer, en partie, les plus belles réalisations du *Siècle d'or* marqué par Rembrandt - Harmensz "van Rijn" ("du Rhin" au bord duquel, à Leyde, s'élève le moulin à vent de son meunier de père; sa mère est fille de boulanger) établi à Amsterdam en 1631 - Ruysdaël, Vermeer (van der Meer) ...

La séparation entre les Pays-Bas du sud - Flandre, Brabant, Hainaut - et ceux du nord - essentiellement la Hollande - est devenue définitive. Face à l'expansion protestante, la Flandre, restée soumise à l'Espagne catholique, constitue un des bastions de la Contre-Réforme. Le règne d'Albert et de l'infante Isabelle est un moment de paix qui permet une renaissance culturelle. Très populaire, l'archiduchesse est une des figures centrales de cette Contre-Réforme. La cour manifeste une extrême religiosité en même temps qu'un certain antirigorisme. Une sensualité, mesurée mais réelle, s'exprime par rapport à l'austérité protestante.

Constance, fille et future élève de **Jonas van Merlen**, vient au monde à Anvers.

Un autre **Theodorus Merlen** naît à Anvers en 1609. Il sera graveur.

A la cour de France, le peintre officiel, François Pourbus (° Anvers 1569) est flamand. L'aïeul, Peeter Pourbus, né à Gouda, mort à Bruges, fut l'élève de Lancelot Blondeel. Son fils Frans dit *l'Ainé*, est le père de François (Frans *le Jeune*) qui a travaillé à la cour de Bruxelles, à celle du duc de Mantoue, en Lorraine, à Naples. Convié par Marie de Médicis, il peint plusieurs portraits de la reine et du roi en 1606, 1609 ...

Charles Emmanuel - duc de Savoie de 1580 à sa mort en 1630 - échoue dans son action militaire mais il réussit à endiguer le protestantisme. D'emblée, il a réduit les facilités promises aux huguenots du Chablais où François de Sales accomplit une œuvre de conversion spectaculaire. Un édit du duc ordonne "que tous ses sujets ayent à faire profession de la foy catholique ... ou de vuidier ses Estatz".

L'affaire de Clèves et Juliers assombrit l'horizon diplomatique depuis la mort, le 25 mars, de Jean Guillaume de Clèves, vieillard catholique sans postérité mais aux nombreux héritiers tant catholiques que protestants. Son vaste héritage est un carrefour extrêmement sensible. En mai, l'accord de Dortmund est accepté par les *princes possédants* mais la mésentente revient vite. En juin, Rodolphe II décrète le séquestre des duchés et charge son frère Léopold, archiduc d'Autriche, de l'appliquer. Madrid envoie de l'or, Bruxelles des troupes. En juillet, la citadelle de Juliers est enlevée. Des troupes françaises sont massées à la frontière de Champagne. Les préparatifs de guerre engageront à augmenter le taillon.

Henri *de la Châtre* est comte de Nançay, seigneur de Sigonneau et de Bridoré, gentilhomme de la chambre, maréchal des camps et armées du roi, bailli et capitaine de Gien. Les châtellenies de Nançay relevant de la Tour d'Issoudun, de Neufvy et de Sigonneau en Berry mouvantes de Mehun-sur-Yevre sont réunies et érigées en comté. Il a épousé, le 15 juin 1605, Marie de la Guesle, fille aînée de Jacques, seigneur du Laureau, procureur général au parlement de Paris ... dont il a Edmé dit *le marquis de la Châtre*. Il épouse en secondes noces Gasparde Mitte de Miolans de Chevières, deux fois veuve, fille de Jacques *Mitte*, *comte de Miolans*, seigneur de Chevières, chevalier des ordres du roi, et de Gabrielle de Saint-Chaumont (P. Anselme T. VII p. 368).

**Louis de Moulins**, écuyer, seigneur de Rochefort, gentilhomme servant ordinaire du duc d'Anjou, secrétaire du roi sur résignation de son père le 15 mai 1566 (résigné en 1572 au profit de Jacques, son frère cadet), a partagé la succession le 23 octobre 1585 et rendu hommage de ses terres en 1595, 1599 et 1609. Il a épousé, le 8 juin 1572, Françoise **Vaillant de Guelis** dont il a six enfants nommés dans le partage du 2 janvier 1613 (et dans celui que fait Françoise pour ses enfants et petits-enfants le 2 décembre 1623). Un hommage rendu en 1609 après la mort de Louis précise : "veuve de haut et puissant seigneur messire Louis de Moulins, chevalier, seigneur de Rochefort et de Villouet, conseiller et maître d'hôtel ordinaire de la reine Louise douairière de France (Louise de Lorraine-Vaudémont)". Son fils aîné est nommé **Florimond**; le deuxième **Louis Charles** (+ av.1655), écuyer, seigneur de la Haudunière, épousera Françoise **de Nambu** par contrat du 18 octobre 1618; **François** (! 2 janv.1613); **César** (+ av.1653), seigneur de Villouet ou Villesme, marié le 7 février 1624 à Claude **de Lorme**, rendra aveu pour son frère Louis et lui le 29 juin 1640; **Jacques** est nommé

dans le partage du 2 janvier 1613 et dans un acte de 1618 ... (P. Anselme T. VIII p. 254).

Le 13 septembre 1609, Catherine **Bizet**, fille du premier mariage de Sibylle **Melian**, épouse Jean Gomien de Cravicourt (3 E 8143 f° 79-80 - A.D. Moselle).

Claudon **de la Tour**, oncle de Georges, est à Marsal depuis 1602. Un acte de 1609 le qualifie de maître maçon. Bourgeois aisé, il vend du blé, du vin, prête de l'argent ... Marsal, ville fortifiée, a une forte population militaire. Des La Tour nobles y sont nombreux dans les registres notariés. Les frères Bizet sont aussi à Marsal mais leur père, Stoffel, demeurait à Dalhain.

Les anciens ordres religieux - franciscains, capucins, récollets, minimes ... - sont revigorés. De nouveaux ordres (carmélites, ursulines) se répandent. La fille d'un avocat au parlement, Angélique Arnould, a été nommée abbesse de Port-Royal. Elle veut ramener sa communauté à la stricte observance de la règle de saint Bernard. Le 27 septembre, elle ferme le guichet de la porte à sa propre famille stupéfaite (*Journée du guichet*).

Le 14 novembre, Sully exige des partisans des états estimatifs annuels des domaines ou rentes dont l'amortissement est envisagé. Maupeou est chargé de vérifier les états et de s'assurer que les rachats ont lieu conformément aux conditions stipulées par les contrats. Les cours souveraines manifestent peu d'empressement à enregistrer ces contrats, mécontentes du contrôle exercé par le conseil d'État et le contrôleur général des Finances. L'opposition est vive aussi de la part de certains bureaux de finances. Mais c'est dans les pays d'états que la résistance est la plus forte ... Au début de l'année suivante, le rachat du domaine et l'amortissement des rentes seront en bonne voie.

A Chantilly en mai, Henri de Condé, vingt ans, a épousé Charlotte *de Montmorency*, quinze ans, fille du connétable et dernier amour de Henri IV. En septembre, il l'a menée à Muret, près de Soissons, pour l'éloigner du roi. Le 29 novembre, tous deux quittent Muret; le 30, ils sont à Landrecies, quelques jours après, à Bruxelles. Or un prince ne peut quitter le royaume sans permission royale. Condé a l'amitié du duc de Bouillon qui est le beau-frère du prince d'Orange. Charlotte s'installe chez ce dernier tandis que son mari se rend à Cologne.

Durant l'hiver, une importante inondation perturbe la vie des habitants de **La Fère** et des environs. Les eaux envahissent le faubourg Saint-Firmin que les fortifications coupent en deux parties. Des ponts sont emportés. Chaque année la mauvaise saison oblige à réparer ou à reconstruire les ponts et les chaussées.

Les anciennes rancunes restent vives. Les protestants sont aussi défiants que les catholiques à l'égard de la monarchie. Le bruit de la mort du roi court à Cambrai, à Anvers, à Cologne ou à Maastricht. De mauvais présages sont relevés autour de lui mais Henri affecte d'en rire. Depuis le 10 janvier **1610**, l'Union évangélique des princes protestants tient ses assises à Hall (N.O. Liepzig). Henri les soutient, ce que blâme le pape, mais les confédérés sont de moins en moins disposés à s'engager avec la France. Les Hollandais sont dans le même état d'esprit. Jacques I<sup>er</sup> accepte pour le prince de Galles la main d'Henriette de France mais reste en retrait quant à participer à la guerre de Clèves. La discorde règne entre les Cantons catholiques et protestants et la guerre civile fait rage dans les Grisons. Et partout, le roi a de lourdes dettes non réglées ! Le duc de Lorraine a de bonnes raisons de tenir à sa neutralité d'autant qu'il s'inquiète de voir les troupes françaises massées à sa frontière.

Jacqueline, fille d'Anne **de Montmorency**, marquis de Thury, baron de Fosseux, seigneur de Courtalain - qui fut au siège de Rouen en 1592 et mourut au retour - et de Marie de Beaune, épouse, le 19 janvier 1610, **Florimond de Moulins**, chevalier, seigneur de Rochefort en Mirebalais, près de Mirebeau, et de Villelouet, près de Blois, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Chiverni, fils de **Louis**, seigneur de Rochefort, et de Françoise **Vaillant de Guelis**. Le 24 mars 1612 seront partagés les biens hérités des parents de l'épouse, et le 2 janvier a lieu le partage de ceux des parents de l'époux. Du mariage naîtront **François**, Charlotte (+ av.1630) et Anne qui épousera René **de Cousterne**, chevalier, seigneur de Maguilly (P. Anselme T. III p. 583 T. VIII p. 254).

Le 31 janvier, Daniel d'Aumale, seigneur de Le Haucourt et de Rieu (en forêt de Saint-Gobain), chambellan du prince de Condé, est le parrain de Judith, fille d'Adrien Couvreur et de Marguerite de Cambrai.

Le 3 avril, Michelle, fille de Thomas **Arnoul** et de Jacqueline **Moland**, du faubourg Pont de Mayenne à Laval, épouse Jean Moyre né à Cossé le Vivien en 1585 (3 E 1 / 691 - A.D. Mayenne).

**Laurent Desmoulin**, marchand, échevin de Douai, a épousé Marie **Lernould**. Veuf, il se remarie à Douai le 1<sup>er</sup> mai 1610 avec Madeleine, fille de Venant **Duminy** et d'Agnès Le Vaillant dont il a six enfants : *Jean*, marchand de grains, échevin de Douai, époux, en janvier 1639, de Philipotte Becquet (s.p.), *Pierre*, marchand de grains, échevin, époux en décembre 1644 de Jeanne Laude dont il a Jacques et Catherine Jeanne, puis *Venant*, *Anne*, *Catherine*, et *Laurent Nicolas* (° 1617), chanoine de Saint-Pierre.

Sully a conclu de nombreux marchés pour le transport des munitions et du matériel à Soissons, à Châlons et à Mézières. Deux partisans s'engagent à fournir 500 000 pains par jour pendant trois mois. En Piémont le 25 avril, au traité de Brussol, Henri IV donne sa fille Christine au prince de Piémont, Victor Amédée (duc de Savoie 1630-1637), qui s'engage dans la coalition contre l'Espagne. Sully va exercer le commandement général des troupes royales avec le titre de maréchal dans la campagne qui se prépare. Il ne peut cumuler les responsabilités aussi résigne-t-il sa charge de grand maître de l'Artillerie en faveur de son fils Maximilien le 30 avril. Car, après des hésitations, la guerre est décidée. Les gouverneurs reçoivent l'ordre de regagner leurs provinces. L'armée principale est formée à Châlons où on regroupe l'artillerie. L'avant-garde est à Mézières. Le 8 mai, le roi demande aux archiducs de Bruxelles l'autorisation de passage par le Luxembourg, "en ami", et l'obtient.

Pendant ce temps, Condé a été invité à se rendre à Milan auprès du comte de Fuentes, ennemi implacable de la France.

**Jacques de Molon**, fils de **Jean Antoine**, est cité en 1610, vivant à Bay, près de Rumigny (S.E. Hirson, N. Rethel), époux de Louise **Le Clerc** dont il a au moins un fils, **Pierre**, qui sera meunier. Jacques serait protestant. Comment vit-il ? Y a-t-il eu dérogeance ?

Le 13 mai, la cérémonie du couronnement de Marie de Médicis se déroule à Saint-Denis. Ce jeudi soir, après souper, le roi et la reine reviennent passer la nuit au Louvre. Une entrée triomphale de la reine dans la capitale est prévue pour le dimanche 16 et la fête se prépare.

Le roi prendra la route de Châlons le 19 pour se mettre à la tête de l'armée. Tout est prêt à Châlons. Le vendredi 14 mai, dans un Paris affairé et embouteillé, Henri IV se rend en carrosse chez Sully. Rue de la Ferronnerie, il est assassiné par Ravailiac.

Frans Pourbus fait le portrait du roi sur son lit de mort. Il restera peintre de la cour de Marie de Médicis puis d'Anne d'Autriche.

La politique extérieure menée par le roi était impopulaire et tant d'autres sujets étaient critiqués. Pourtant, le 16 mai au prêche de Charenton, le pasteur **Du Moulin** arrache des larmes à l'assistance. Dans un soudain revirement, l'émotion gagne le royaume tout entier. Le 18 mai, le cœur du roi, placé dans une urne de plomb enfermée dans un reliquaire d'argent en forme de cœur, part vers le collège de La Flèche. Le corps embaumé est porté à Notre-Dame le 29 et inhumé à Saint-Denis le 1<sup>er</sup> juillet.

La cour des derniers Valois aimait les choses de l'esprit, celle du premier Bourbon y était rebelle et les contemporains ont senti l'évolution. Après la mort du Béarnais, le cardinal Du Perron, confident de Charles IX, de Henri III et de Henri IV et qui fera parti du conseil de régence, écrit : "le roi défunt n'entendoit rien en la musique ni en la poésie et pour cela de son temps il n'y eut personne qui y excellât. Ceux qui y sont, sont des restes du règne de Charles IX et Henri III ...".

L'armée s'ébranle sans le roi et rejoint Maurice de Nassau et le prince d'Anhalt. La citadelle de Juliers, emportée le 3 septembre, est remise aux princes possédants qui promettent de ne rien changer à l'exercice de la religion catholique conformément aux volontés exprimées par le roi défunt. Le conflit si menaçant est vite réglé.